



Diagnostic agricole et alimentaire

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES



NOVEMBRE 2022

Sommaire

Contexte général

❖ Présentation

1- Les espaces naturels

- Les paysages
- L'hydrographie
- L'occupation du sol
- Les surfaces protégées
- Une diversité de paysages, menacée par la vulnérabilité climatique

2- La démographie

- L'évolution de la population
- La densité de la population
- La répartition selon l'âge
- La natalité et le vieillissement
- Une population aux caractéristiques singulières

3- le volet social

- La répartition de la population selon les catégories socio-professionnelles
- Le chômage
- Le revenu
- L'emploi précaire
- La part d'allocation du Revenu de Solidarité Active
- La pauvreté
- Les Centres Communaux d'Action Sociale
- Les associations
- La place de l'alimentation dans l'intervention sociale

2- L'économie

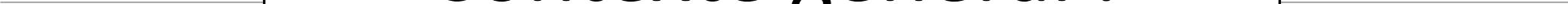
- La création d'entreprises
- Les secteurs d'activités

Diagnostic agricole

- La Surface Agricole Utile (SAU)
- Les exploitations agricoles
- La taille des exploitations
- Le foncier agricole
- Le statut juridique des exploitations
- Des petites exploitations, économiquement faibles
- Le profil des exploitants
- L'emploi agricole
- L'équivalent temps plein
- La production agricole
- Les types de production (culture)
- Les types de production (élevage)
- L'estimation des volumes de production et les effectifs par espèces
- L'évolution de la surface par type de culture (2000-2010-2019)
- Des exploitants âgés et des exploitations monocultures (viticole)
- L'agriculture biologique
- Les traitements phytosanitaires
- L'adéquation entre production et besoins
- La relocalisation de l'agriculture (estimation)

Diagnostic alimentaire

- Les commerces alimentaires
- L'évolution du nombre d'établissements alimentaires et de la restauration 2017-2022
- Le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé
- Un équipement inégal en commerces alimentaires
- La répartition des commerces alimentaires
- Les jours de marchés
- Proximité des commerces
- Un paysage alimentaire diversifié
- Les établissements pour personnes âgées
- Les établissements scolaires
- La restauration collective
- Le local au cœur des définitions de la qualité alimentaire
- La précarité alimentaire
- Un territoire fortement marqué par la précarité
- ❖ Synthèse



Contexte général :
Le territoire d'étude

Présentation

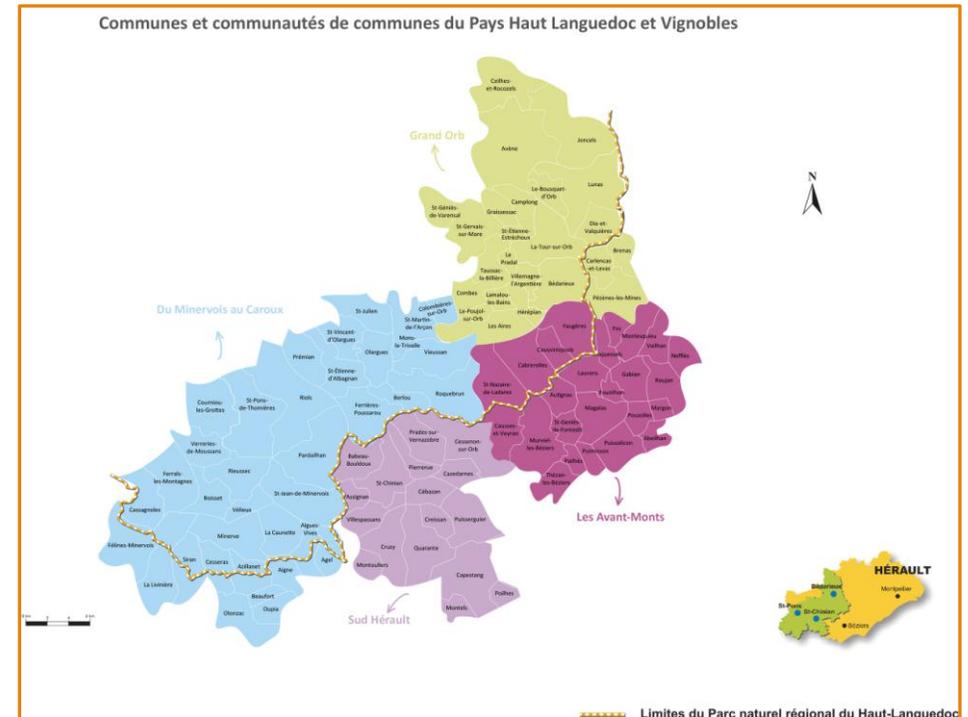
Superficie : 1 912 km²

Nombre de communautés de communes : 4
(Sud Hérault / Grand Orb / Du Minervois au Caroux / Les Avant-Monts)

Nombre de communes : 102 communes

Création du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles le 28 juin 2005.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, « un espace de projets ». Les politiques de développement et les orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et un Cadre Stratégique (2022-2028).



Source: Site Officiel du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Communes et communautés de communes
du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Contexte général

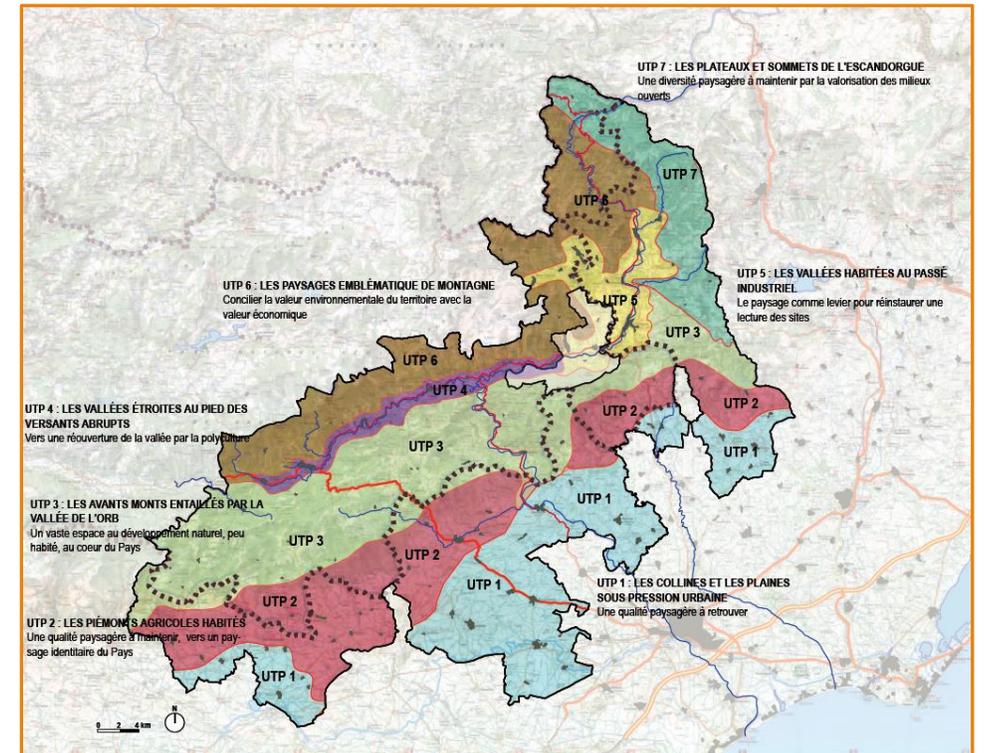
1 – Les espaces naturels

Les paysages

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles présente une palette de paysages riches et diversifiés auxquels s'ajoutent des espaces naturels à forte valeur écologique et patrimoniale : 7 Unités Territoriales et Paysagères caractérisent le Pays.



L'unité paysagère représente un morceau de territoire au sein duquel le système paysager présente une homogénéité d'aspect et répond à la même logique.

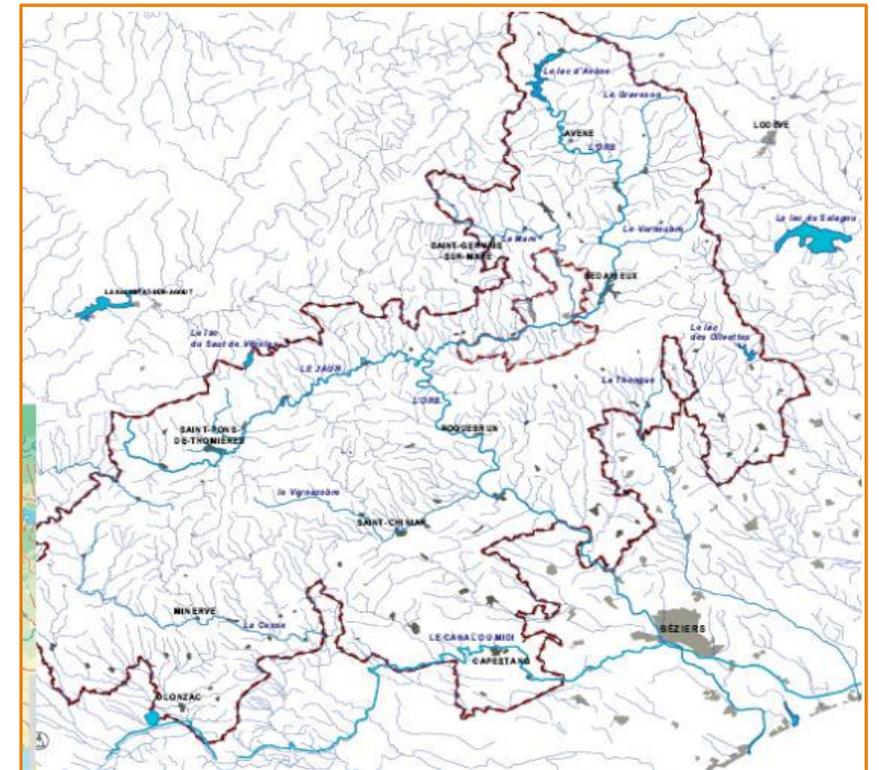


Source: Etude paysagère du Pays Haut Languedoc et Vignobles / Equipe SITEA I Terres Neuves / Janvier 2008

Les paysages du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'hydrographie

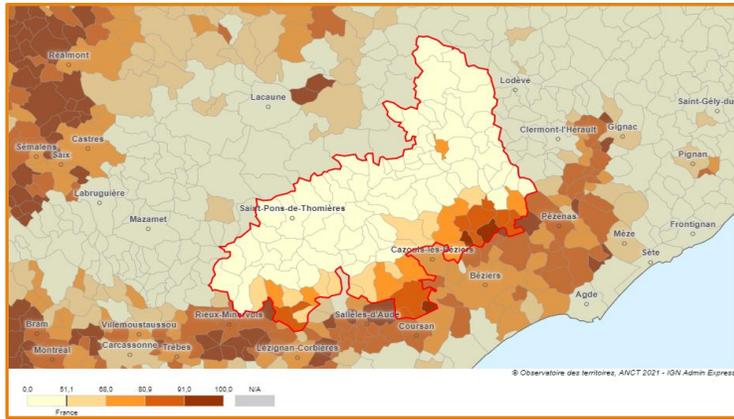
Ce territoire est situé sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique, ce qui lui confère des spécificités hydrologiques remarquables. Il est marqué par l'empreinte de l'eau : lacs et tourbières sur les plateaux d'altitude, eaux vives du fleuve Orb qui irrigue le territoire du nord au sud, en creusant une vallée alluviale de Bédarieux à Mons, eaux souterraines et résurgences des karsts, eaux du Canal du Midi dans le sud de la zone et de l'étang de Capestang : le réseau hydraulique, particulièrement important, se déploie autour de l'Orb, véritable colonne vertébrale du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'Orb rejoint la plaine biterroise en aval de Cessenon-sur-Orb. Il est géré par un contrat de rivière et une grande partie de ses berges sont privées.



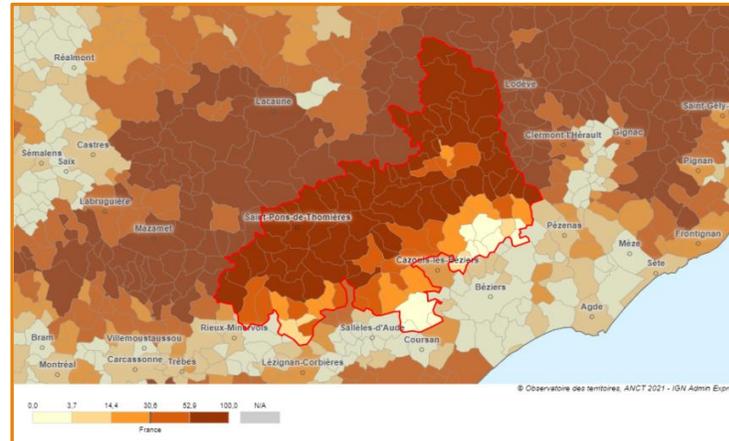
(Equipe SITEA, 2007)

Hydrographie du Pays Haut Languedoc et Vignobles

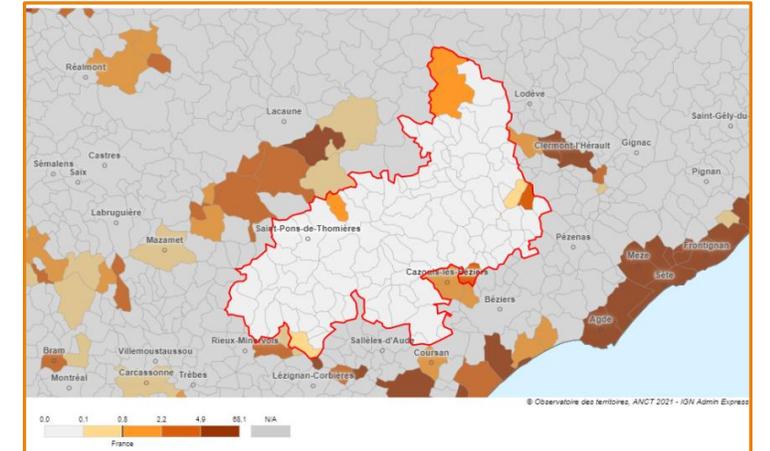
L'occupation du sol



Part des surfaces agricoles selon l'occupation du sol (%) en 2018



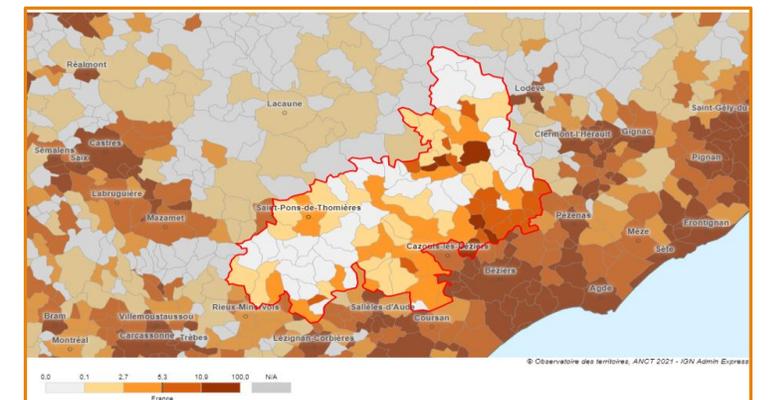
Part des surfaces des forêts et milieux semi-naturels selon l'occupation du sol (%) en 2018



Part des surfaces en eau selon l'occupation du sol (%) en 2018

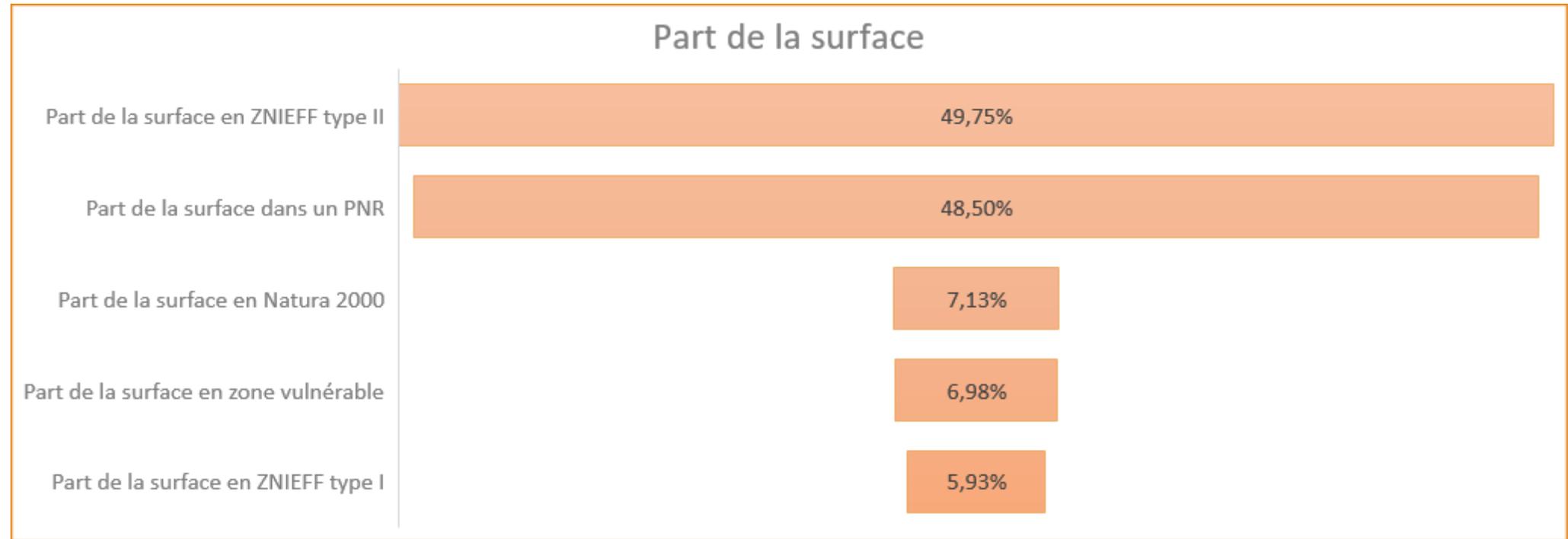
Deux parties distinctes caractérisent le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- ✓ une partie nord (les plateaux), forestière, moins agricole,
- ✓ une partie sud (la plaine), plus agricole et artificialisée.



Part des surfaces artificialisées selon l'occupation du sol (%) en 2018

Les surfaces protégées



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019, Muséum National d'Histoire Naturelle / INPN – DREAL Occitanie et AURA

Part des surfaces protégées sur la surfaces totale (%) en 2019

 **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
PNR : Parc Naturel Régional

Une diversité de paysages, menacée par la vulnérabilité climatique

- ❖ Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est un territoire fortement rural. En effet, il est caractérisé par la prédominance des forêts qui occupent la majeure partie du territoire, soit 62,9% de la superficie totale et par l'importance des surfaces agricoles qui représentent 34,2% de la superficie totale. On constate aussi que les surfaces artificialisées représentent seulement 2,5% de la surface totale du territoire.
- ❖ 50% du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est classé en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, à forte valeur écologique et patrimoniale.
- ❖ Ce territoire est aussi soumis à deux influences climatiques :
 - ✓ Influence méditerranéenne : une grande partie du territoire (sud et sud-est) est marquée par des températures élevées et des périodes de sécheresse estivale.
 - ✓ Influence atlantique : les montagnes (partie nord du territoire) se caractérisent par un climat modéré avec des températures moins élevées et des précipitations importantes.

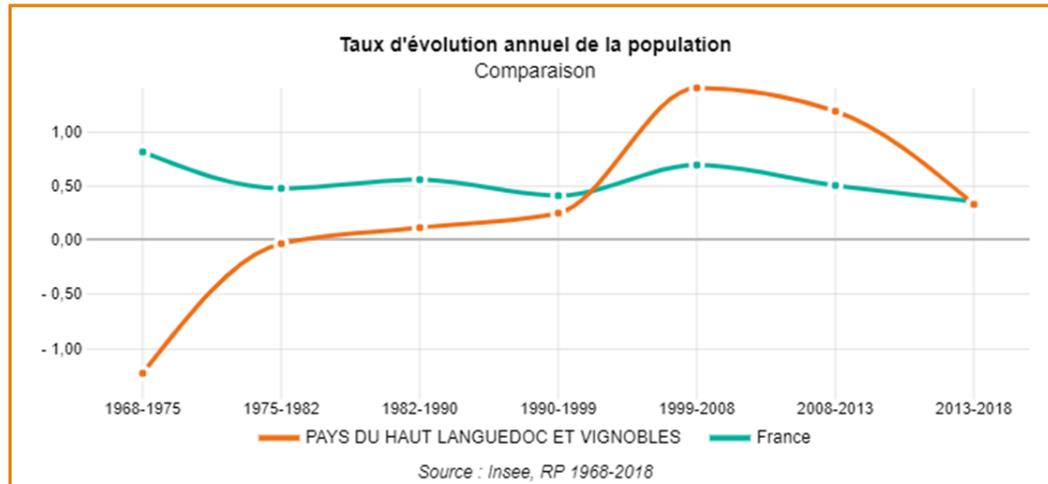
⇒ S'adapter à ces vulnérabilités climatiques est essentiel pour assurer la souveraineté alimentaire du territoire.

→ Axe stratégique du PAT : Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques.

Contexte général

2 – La démographie

L'évolution de la population



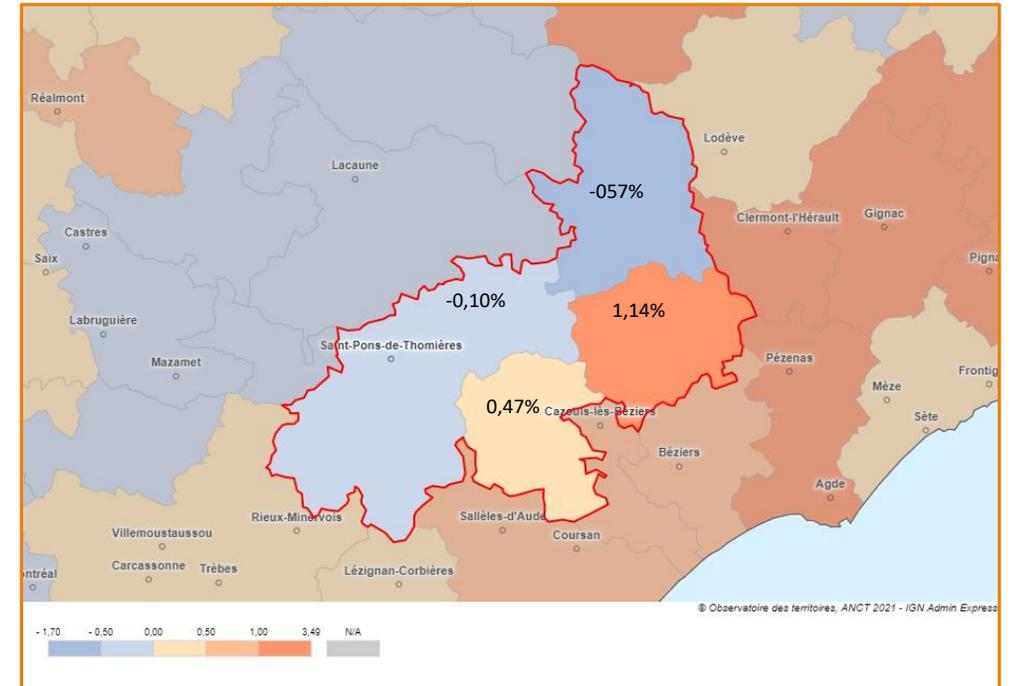
Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Evolutions temporelle de la population en France / Pays HLV 1968 et 2018

La population du Pays Haut Languedoc et Vignobles compte 60 577 habitants en 2008. L'augmentation de la population a été de 12% en vingt ans.

La carte montre que la variation annuelle est plus forte en plaine.

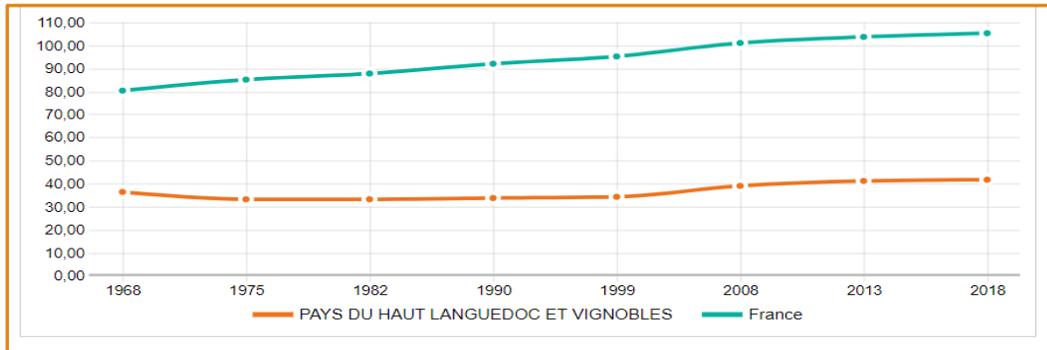
La population s'élève à 79 856 habitants selon la source Insee en 2019.



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Taux d'évolution annuelle de la population 2013-2018 (%)

La densité de la population



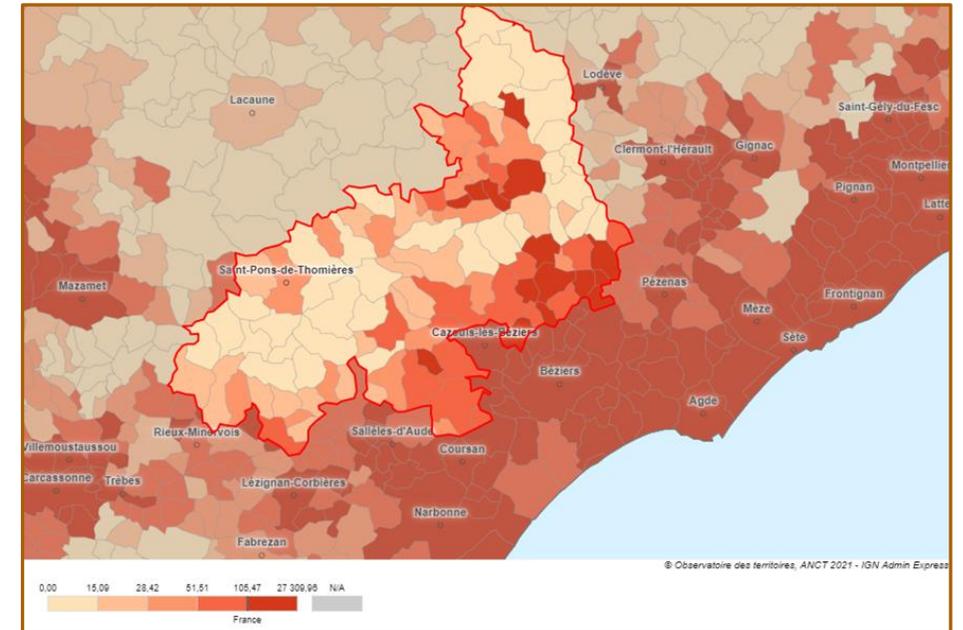
Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Evolution temporelle de la densité entre 1968 et 2018

Densité de population		
Chiffres-clés 2018		
	France : 105,47 habitants au km²	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES : 41,71 habitants au km²
Statistique	France	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
minimum	0,00 (Beaumont-en-Verdunois - 55039)	2,19 (Ferrières-Poussarou - 34100)
maximum	27 309,96 (Levallois-Perret - 92044)	405,83 (Lamalou-les-Bains - 34126)
médiane	40,62	28,35
observations valides	34 948 sur 34 965	102 sur 102

Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Densité de la population: Rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone.



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Densité de la population (habitants au km²) 2018

La densité moyenne de la population sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 41,71 habitants/km² en 2018. Elle est également plus forte dans la plaine et dans les villes comme Bédarieux et Lamalou-les-Bains. Mais elle reste faible par rapport à la densité de la population en France.

La répartition selon l'âge

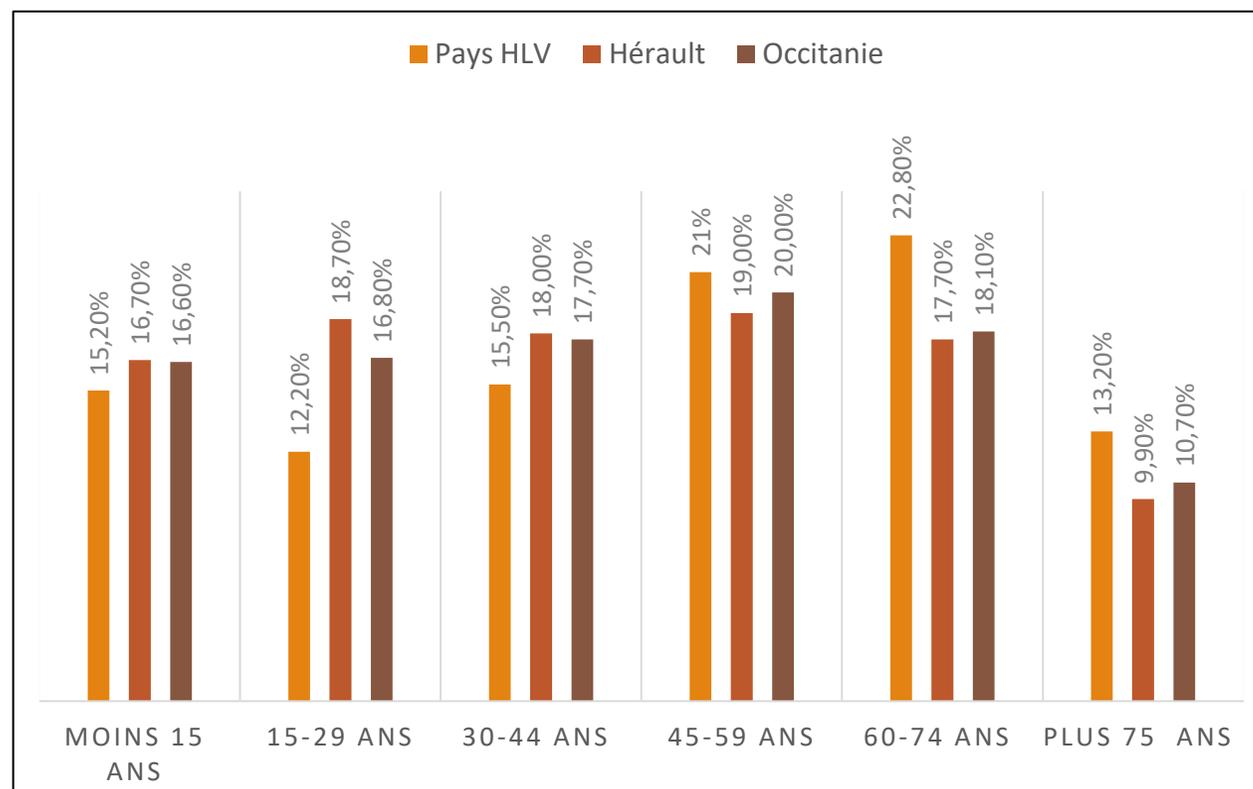
Statistique	France	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
minimum	0,0 (Prémillieu - 01311)	0,0 (Brenas - 34040)
maximum	100,0 (Majastres - 04107)	60,0 (Saint-Julien - 34271)
médiane	30,2	36,8
observations valides	34 936 sur 34 965	102 sur 102

Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

Part des retraités dans la population total (%) en 2018

En 2018, sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, la part des moins de 30 ans est de 27,4% pour 33,5% en France, tandis que les plus de 60 ans représentent 36% de la population pour 26.9% en France.

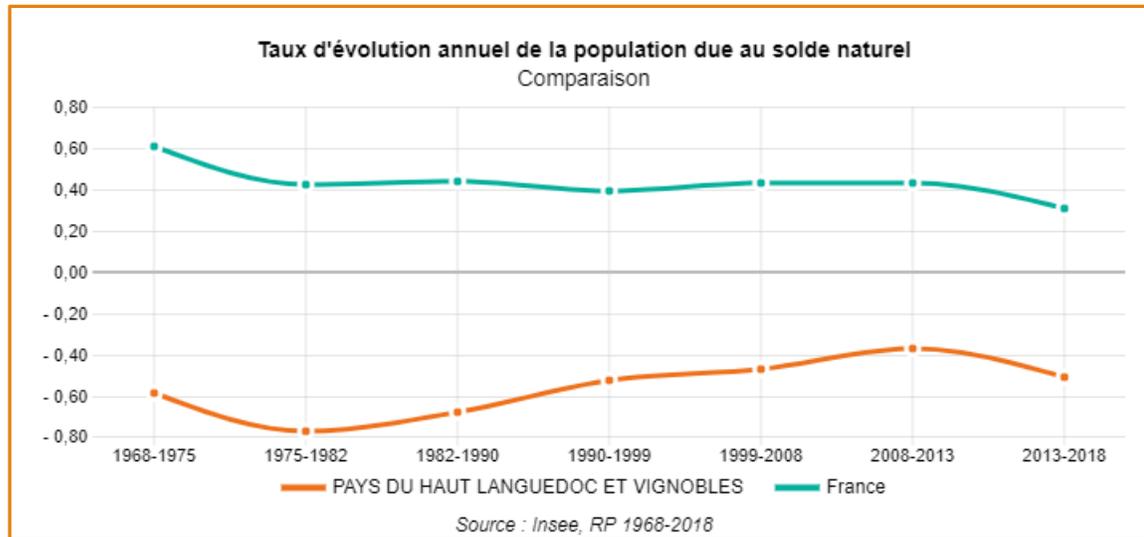
La population est donc plus « âgée » que la moyenne, ce qui est cohérent avec la sur-représentation des retraités.



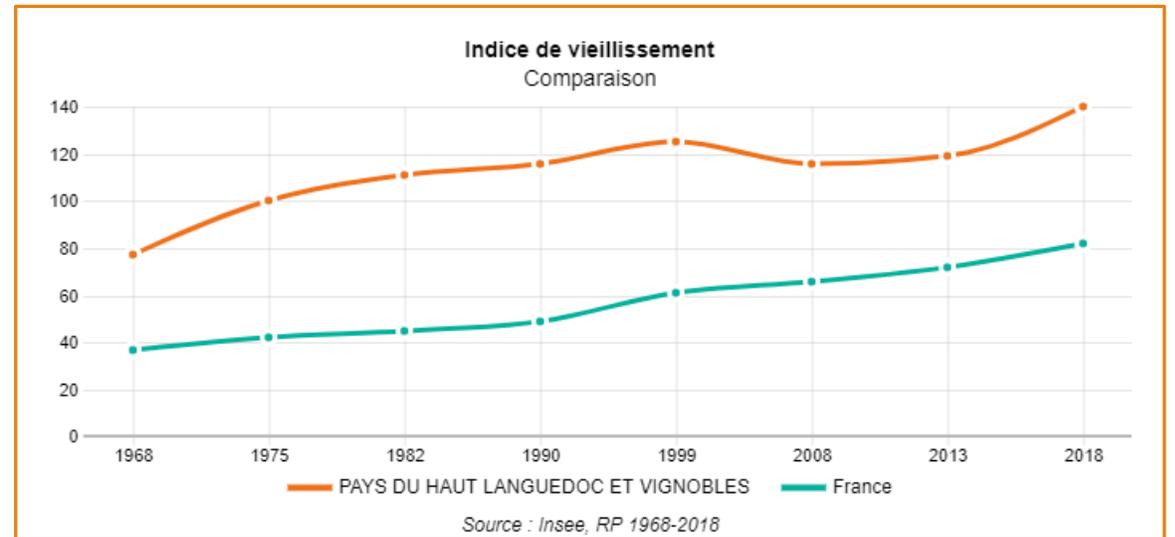
Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018

Part de la population selon la tranche d'âge (%) en 2018

La natalité et le vieillissement



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018



Observatoire des territoires, Insee, RP 1968-2018



Le taux de natalité est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur une période et dans un territoire donné.

Indice de vieillissement : Rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

Une population aux caractéristiques singulières

- ❖ Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est très étendu et se compose principalement de zones rurales à faible densité démographique. En 2018, sa population totale est de 79 760 habitants pour une superficie de 1 912 km² et sa densité démographique s'élève à 41,71 habitants/km² contre une densité moyenne de 105,47 habitants/km² en France.
- ❖ Le taux de dépendance de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles est égale à 51,3. Ce ratio signifie que la moitié de la population est dépendante d'autres personnes pour leur vie quotidienne (jeunes et personnes âgées). En effet ce territoire fortement rural présente une forte vulnérabilité humaine.
- ❖ Plusieurs dispositifs sociaux et économiques sont mis en place pour améliorer le cadre de vie dans ce territoire et conforter l'équilibre territorial. Notamment le Projet Alimentaire Territorial qui permet de sensibiliser autour d'une alimentation saine, locale et accessible à tous.

→ Axe stratégique du PAT : La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

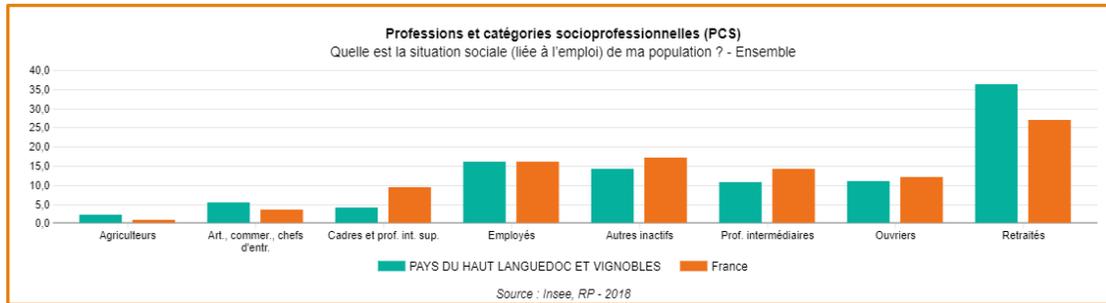


Le taux de dépendance est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans).

Contexte général

3- Le volet social

La répartition de la population selon les catégories socio-professionnelles



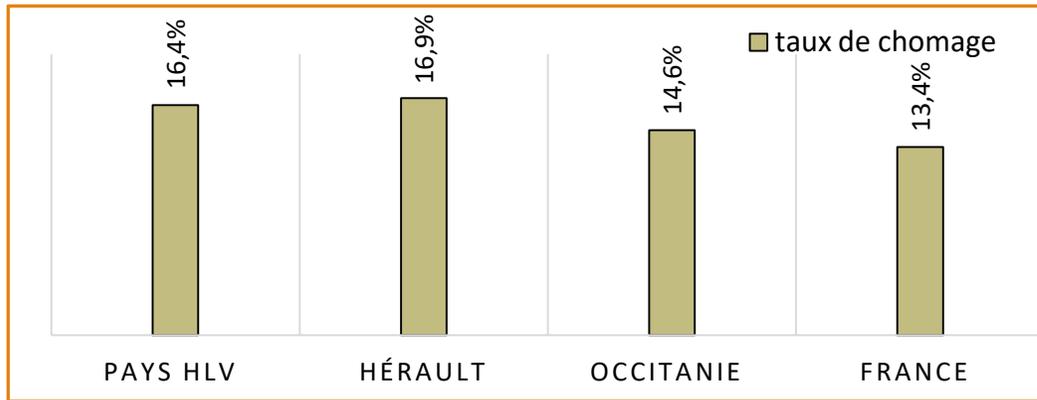
Comparaison des professions et catégories socioprofessionnelles (CSP) entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et la France

La comparaison temporelle permet de repérer les variations des catégories socio-professionnelles (CSP) sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les CSP en augmentation sont surlignées en jaune, celles en diminution en rouge. On constate une hausse du nombre d'artisans, employés et des professions intermédiaires, et une baisse du nombre d'agriculteurs et personnes sans activité. Le nombre de cadres et de professions intermédiaires est inférieur à la moyenne en France, tandis que le nombre d'agriculteurs et de retraités est supérieur à la moyenne en France.

catégories socio-professionnelles	1999	2008	2018	Evolution entre 2008 et 2018
Agriculteurs	4,2%	3,4%	2,3%	-1,1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4%	4,9%	5,4%	+0,5%
Cadres	2,7%	3,7%	4%	+0,3%
Professions intermédiaires	7,2%	9,4%	10,8%	+1,4%
Employés	13,5%	15%	16,1%	+1,1%
Ouvriers	11,6%	11,3%	10,9%	-0,4%
Retraités	32,3%	36,6%	36,3%	-0,3%
Sans activité	24,1%	15,6%	14,2%	-1,4%

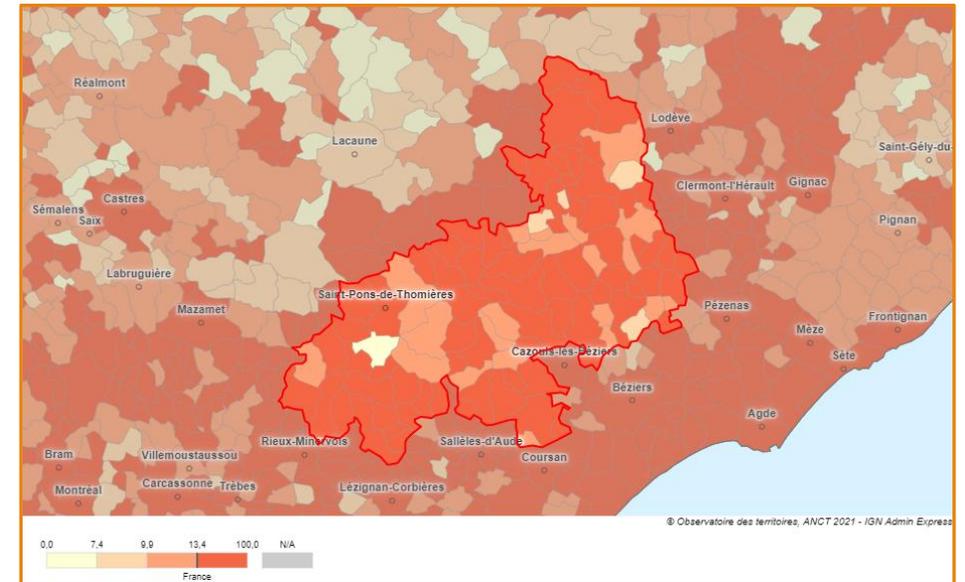
Sans activité : Ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive (travail dont la nature est contraire aux lois ou à la moralité publique).

Le chômage



Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

Le taux de chômage sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 16,4% en 2018 ; il est légèrement inférieur à celui du département de l'Hérault et supérieur à celui de l'Occitanie et de France. Ce taux de chômage élevé concerne pratiquement toutes les communes. Montesquieu enregistre le taux de chômage le plus élevé : 34%.



Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

Taux de chômage des 15-45 ans
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2018



Le taux de chômage : Le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs)

Le revenu

Chiffres-clés 2018

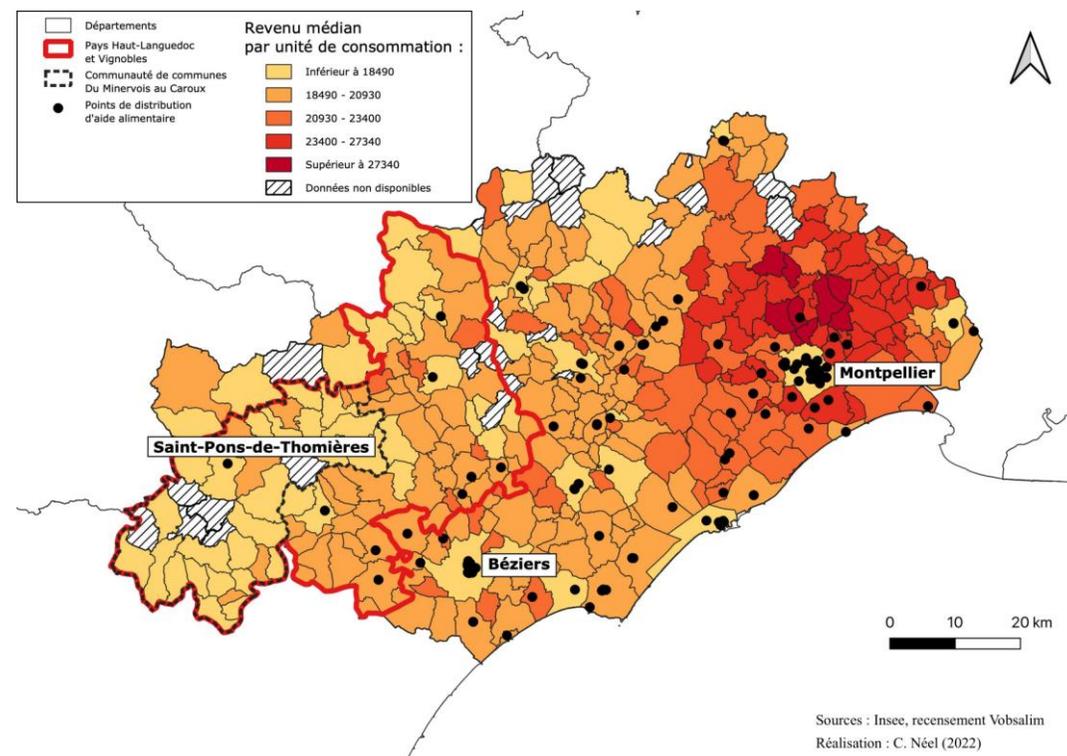
Statistique	Ensemble	PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
minimum	11 880 (Salazie - 97421)	12 850 (Minerve - 34158)
maximum	53 500 (Noé-les-Mallets - 10264)	23 290 (Pailhès - 34191)
médiane	21 450	18 780
observations valides	31 279 sur 34 965	93 sur 102

Observatoire des territoires, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2018

Le revenu médian de la majorité des communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles est inférieur à 18490€ en 2018. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accueille une population aux revenus assez faibles en moyenne.

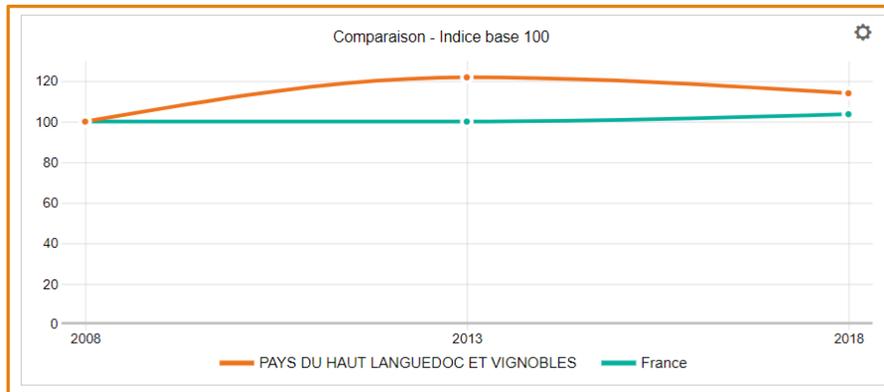
Les communes périphériques au nord de Béziers affichent des indicateurs et des médianes de revenus supérieurs au reste du territoire, et équivalent aux moyennes nationales (entre 20 000 et 23 000 € / an / UC selon les communes)

Le **revenu disponible par unité de consommation (UC)**, également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.



Revenu disponible par unité de consommation sur le département de l'Hérault en 2018

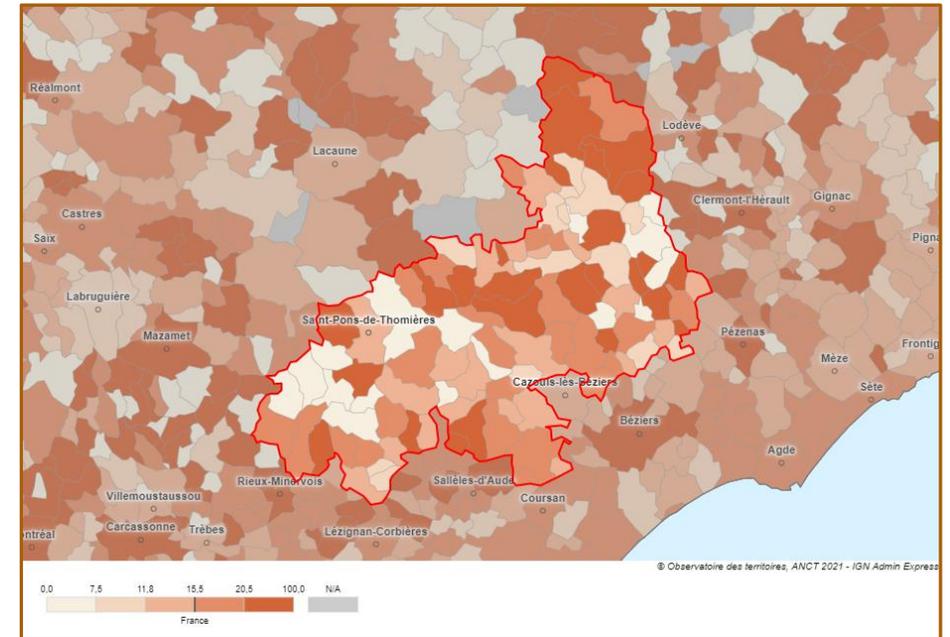
L'emploi précaire



Evolution temporelle de la part des salariés de 15-64 ans en emploi précaire entre 2008 et 2018

La part des salariés de 15 à 64 ans en emploi précaire correspond à la part des salariés qui n'ont pas de contrat à durée indéterminée. Pour cette période, il s'agit de contrats en intérim, en apprentissage, en CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, cet indice est supérieur à la moyenne nationale ; en 2018, le territoire compte 3589 salariés en emploi précaire.



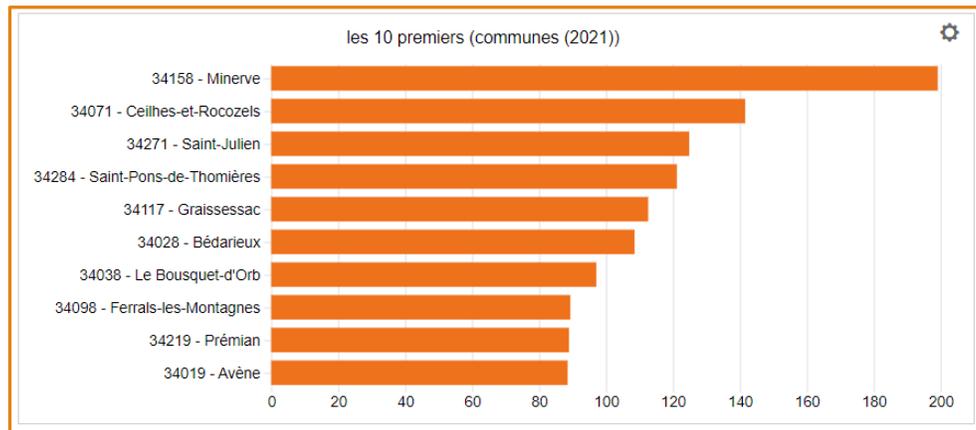
Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

Nombre de salariés de 15-64 ans en emploi précaire, 2018
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



La part des emplois précaires correspond à la part des salariés qui n'ont pas de contrat à durée indéterminée.

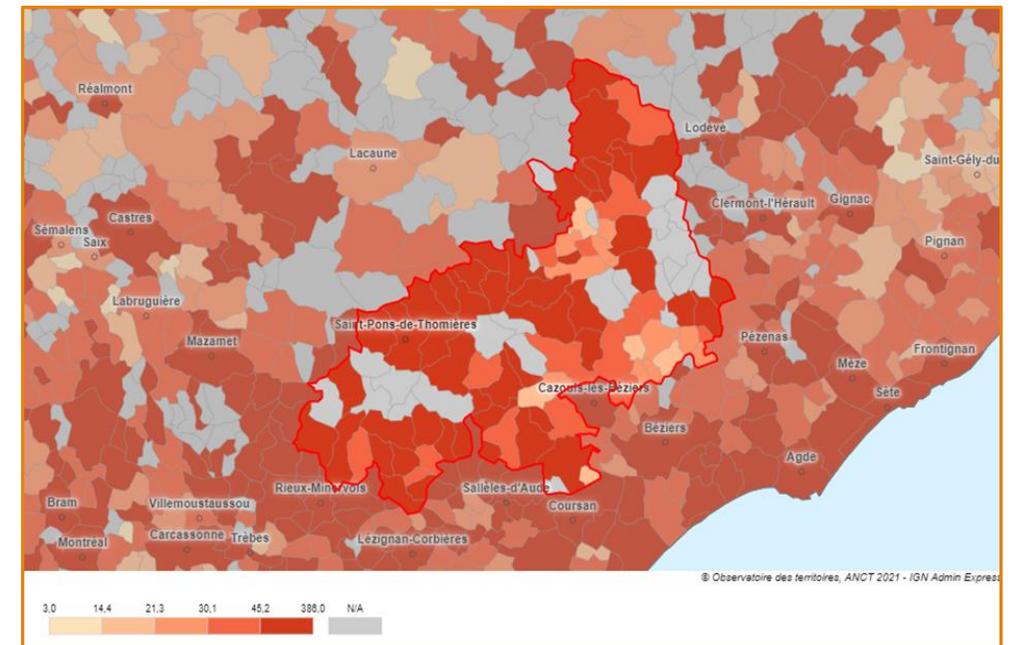
La part d'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA)



Observatoire des territoires, CNAF,DSER, FILEAS Base communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2019: Insee RP 2018

Les 10 premières communes où la part d'allocation RSA est la plus élevée en 2021

Le nombre d'allocataires RSA est rapporté à la population âgée de 15 à 64 ans, il est de 49,3 personnes pour 1000 habitants en 2019. Une part importante des foyers allocataires du RSA est localisée sur le secteur Haut Languedoc du territoire d'étude.



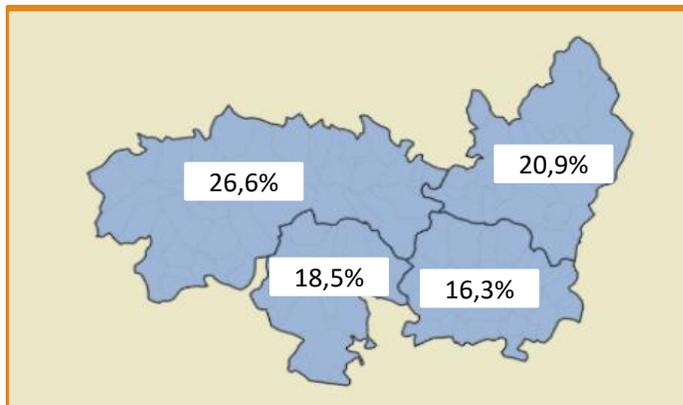
Observatoire des territoires, CNAF,DSER, FILEAS Base communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2019: Insee RP 2018

Part d'allocation du RSA (par communes pour 1000 habitants de 15-54 ans) en 2019 sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation sociale qui complète les ressources d'une personne démunie ou aux ressources faibles, afin de lui garantir un revenu minimal.

La pauvreté



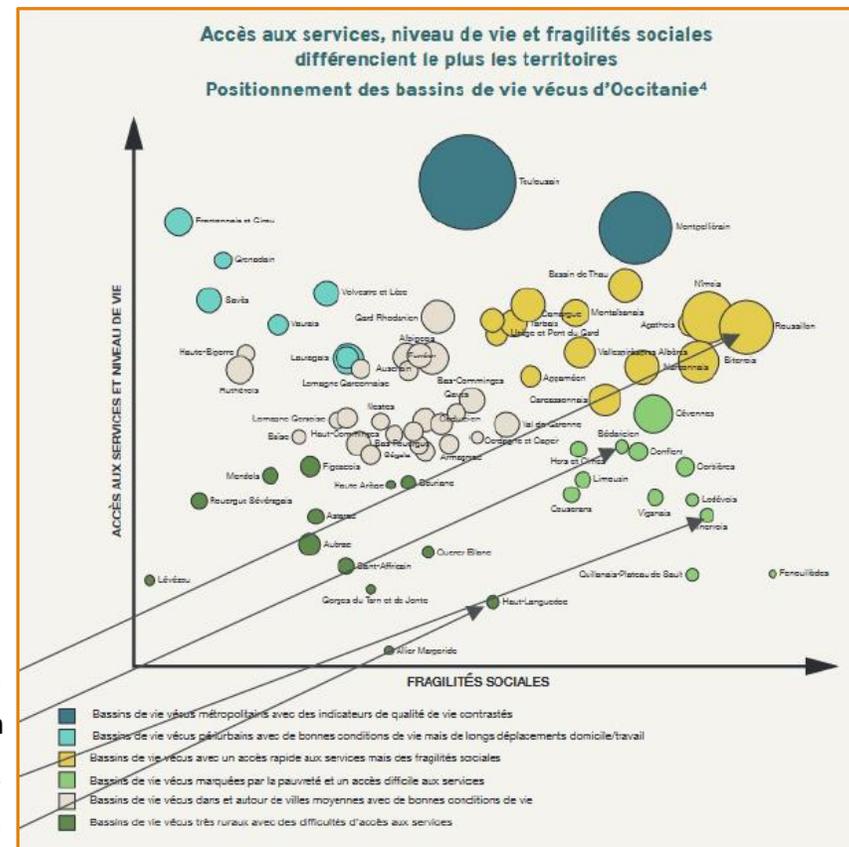
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA 2019

Taux de pauvreté au Pays Haut Languedoc et Vignobles

Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, quatre bassins de vie vécus sont analysés et classés ainsi :

- ✓ Le Biterrois est un bassin de vie vécu avec un accès rapide aux services mais des fragilités sociales.
- ✓ Le Bédaricien et le Minervois sont marqués par la pauvreté et un accès difficile aux services.
- ✓ Le Haut-Languedoc est très rural avec des difficultés d'accès aux services à tel point qu'il occupe l'avant dernière position en Occitanie.

Bassin de vie vécus Biterrois
 Bassin de vie vécus Bédaricien
 Bassin de vie vécus du Minervois
 Bassin de vie vécus du Haut-Languedoc



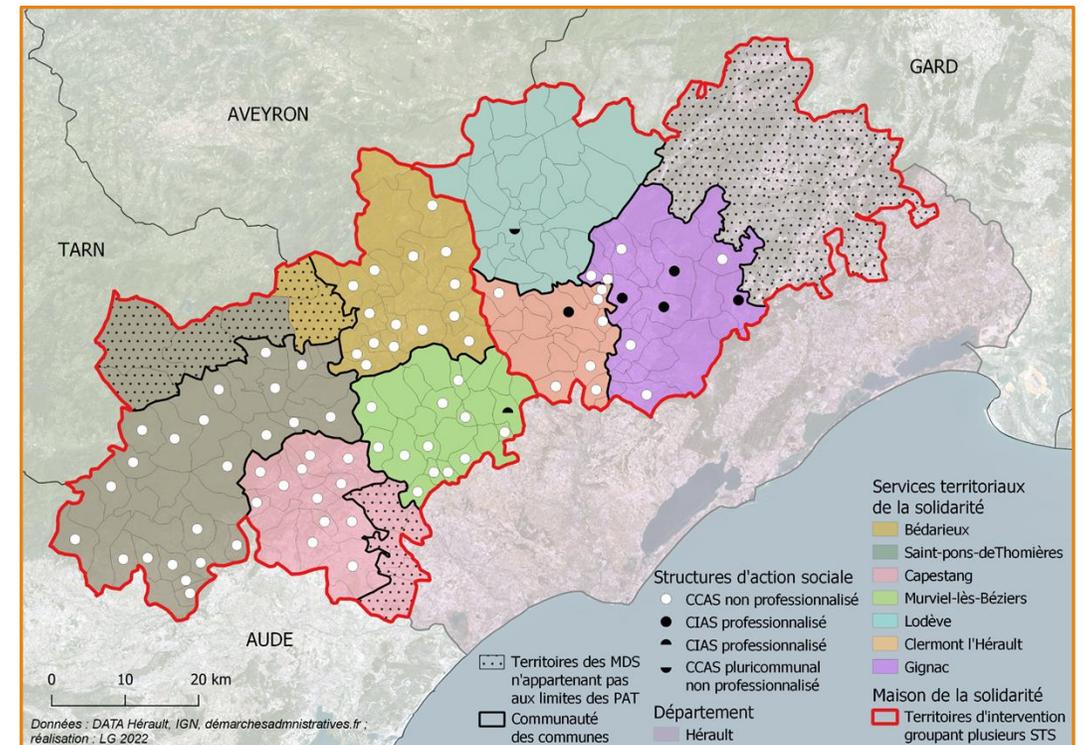
Regards statistiques sur les dimensions du bien-être en Occitanie
 Région Occitanie - 2018

Les Centres Communaux d'Action Sociale

62 centres d'action sociale sont présents en 2022 sur le territoire du pays Haut Languedoc et Vignobles, dans l'objectif d'assurer un:

- ✓ Accueil de jeunes travailleurs
- ✓ Hébergement de personnes âgées
- ✓ Education
- ✓ Aide aux personnes en précarité

Certains CCAS mènent des actions dans le domaine de l'alimentation.



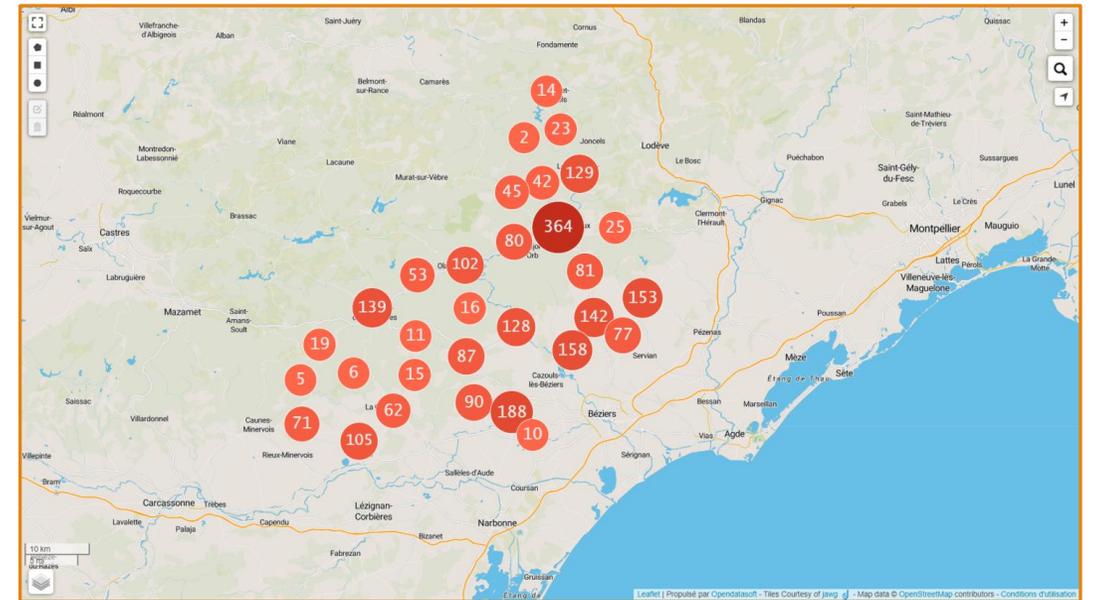
la répartition des centres d'action sociale sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Pays Cœur d'Hérault en 2022

Les associations

Communautés de Communes	Grand Orb	Avant-Monts	Sud Hérault	Du Minervois au Caroux
Nombre d'associations	800	748	533	744

La répartition des associations sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles par Communautés de Communes en 2022

- ✓ Une dynamique associative importante existe sur le territoire (2825 associations en 2022). Cette offre associative est très diversifiée, elle s'appuie majoritairement sur du bénévolat, mais elle est aussi pourvoyeuse d'emplois.
- ✓ 38 associations actives ont comme objet le social, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Source: Data Hérault, Répertoire National des Associations - Hérault

Le nombre et la répartition des associations au Pays HLV en 2022



Le RNA : Répertoire National des Associations. Il répertorie l'ensemble des associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, dont le siège est en France (métropole et outre-mer).

La place de l'alimentation dans l'intervention sociale

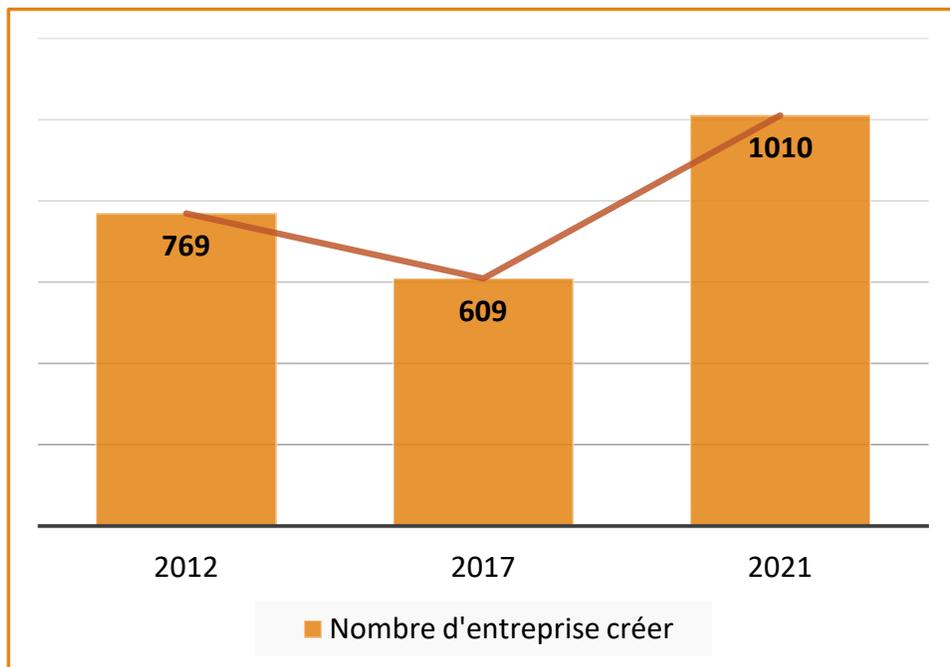
- ❖ Les liens entre alimentation et intervention sociale sont multidimensionnels. Ils s'opèrent à plusieurs niveaux et selon différentes modalités. Les structures œuvrant dans le domaine social sont donc nombreuses mais très diversifiées. Certaines structures interviennent déjà sur les thématiques de l'alimentation mais la construction des coopérations sur ces sujets n'en est qu'à ses débuts. Il existe de nombreux freins liés à cette mobilisation sur le territoire du Pays HLV comme les inégalités socio-spatiales de santé.
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé en 2021 la mise en place d'ateliers pour des publics vulnérables afin de renforcer l'équité territoriale, diminuer l'isolement en milieu rural et réduire la précarité alimentaire qui peut lui être associée.
- ❖ Afin de répondre aux problématiques territoriales de précarité alimentaire, il est essentiel d'activer les ressources présentes sur le territoire. Ces ressources sont l'interconnaissance entre les acteurs de l'intervention sociale et elles permettent de tisser un maillage territorial fort et de bien cibler les personnes dans le besoin.

Constats issus du rapport de stage de Louis Guillon sur « *Les acteurs de l'intervention sociale et alimentation : pratiques, représentations et intégration dans les Gouvernances Alimentaires Territoriales* », en 2022.

Présentation générale

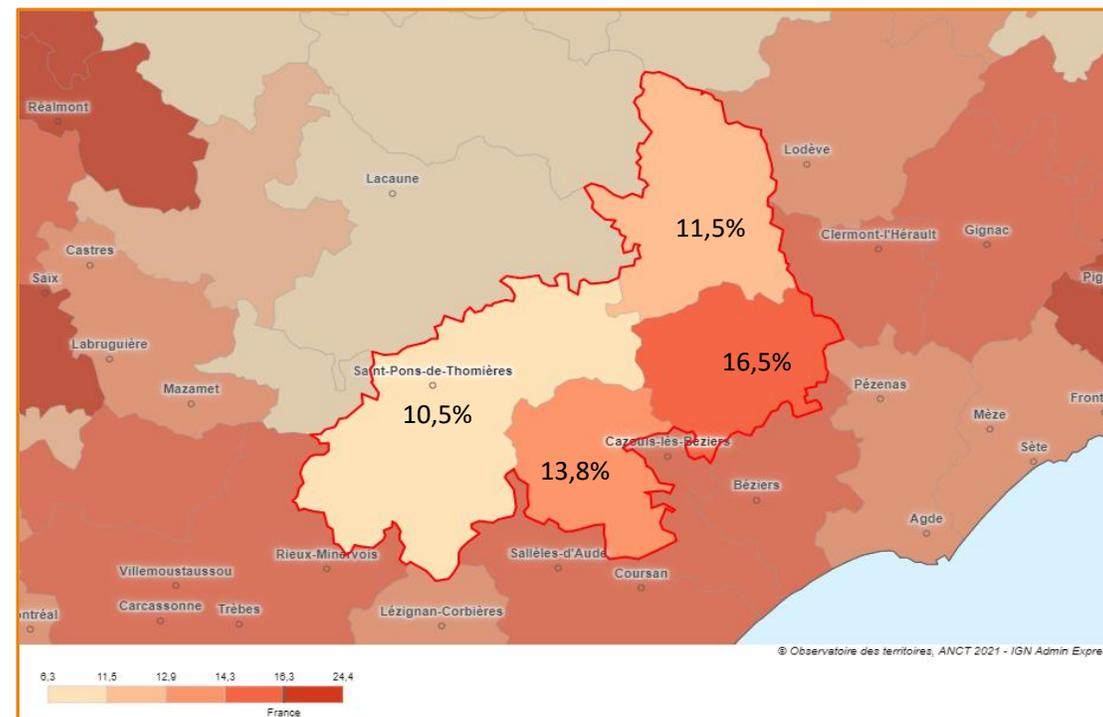
4 – L'économie

La création d'entreprises



Source(s) : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2021

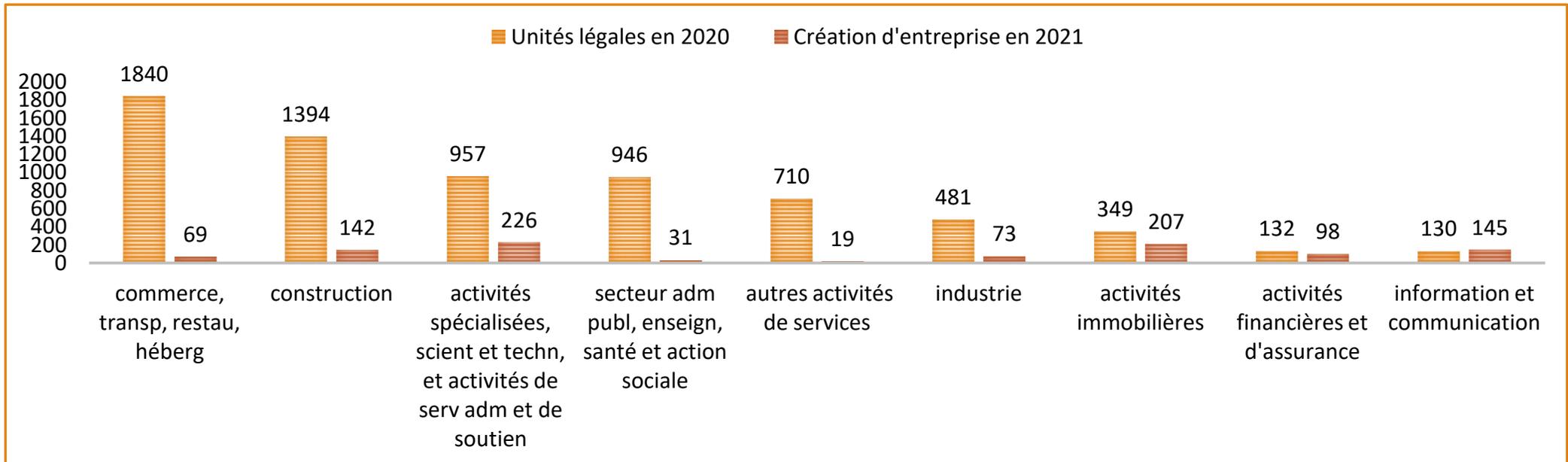
Evolution du nombre d'entreprises créées de 2012 à 2021
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Source: observatoire des territoires, Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirene), 2011-2019

Taux de création des entreprises au Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2019

Les secteurs d'activités



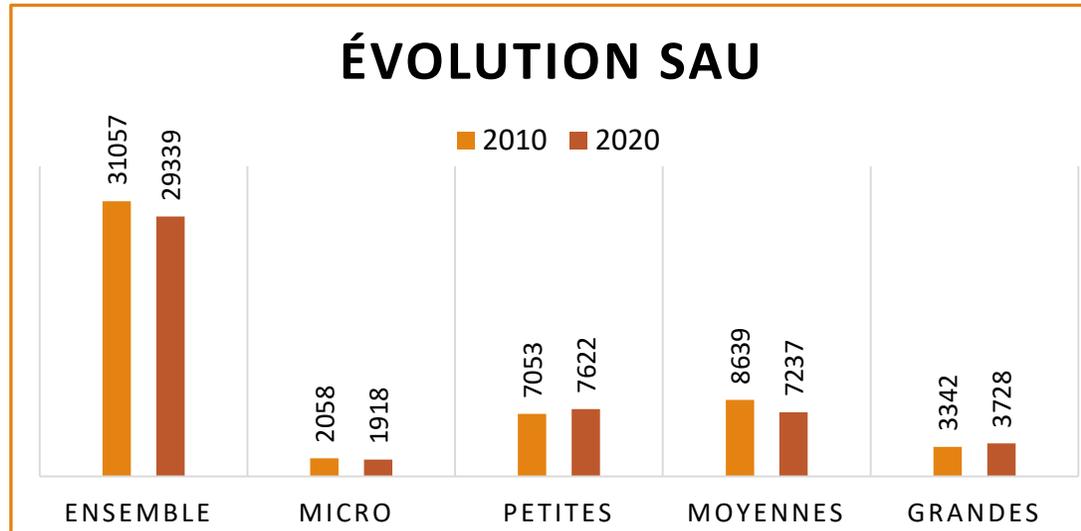
Sources: Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2020-2021

Le nombre d'entreprises sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020 par rapport aux entreprises créées en 2021 par secteur

- ✓ Le taux de création d'entreprises est de 13,3% en 2019, soit 793 entreprises créées sur le territoire. Cependant, le taux de création d'entreprises est inférieur à la moyenne nationale depuis 2015 (3% en moins pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2019).
- ✓ On observe une majorité d'entreprises dans le secteur du commerce, transport et hébergement restauration. La construction est un autre secteur fort qui maintient la sphère productive sur le territoire. Pour les activités immobilières, financières, assurances et information-communication, le territoire a moins d'entreprises, ce qui est normal compte tenu de sa ruralité mais explique également l'absence de catégories fortement diplômées.

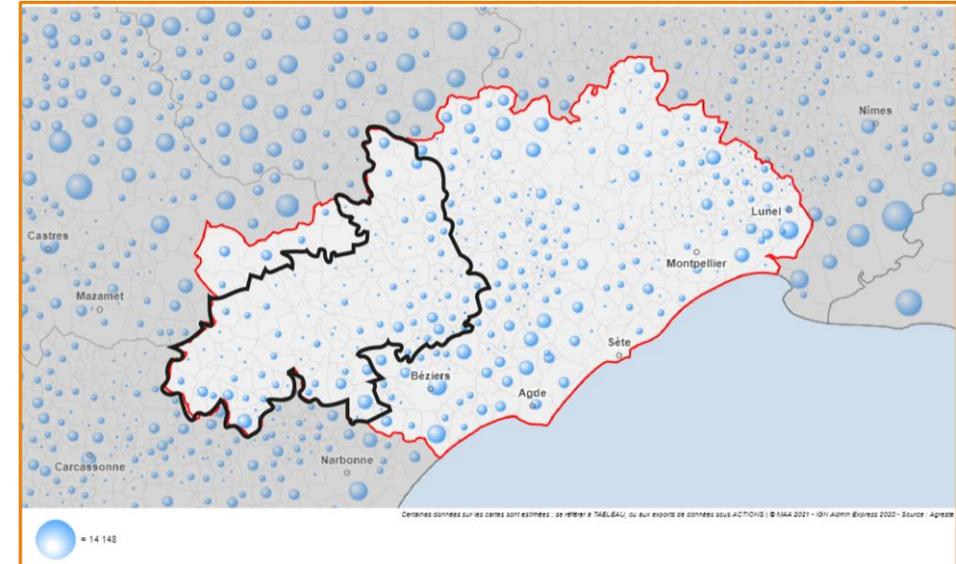
Diagnostic agricole

La Surface Agricole Utile (SAU)



Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020

Evolution de la SAU (ha)



Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020

Part de la SAU en 2020

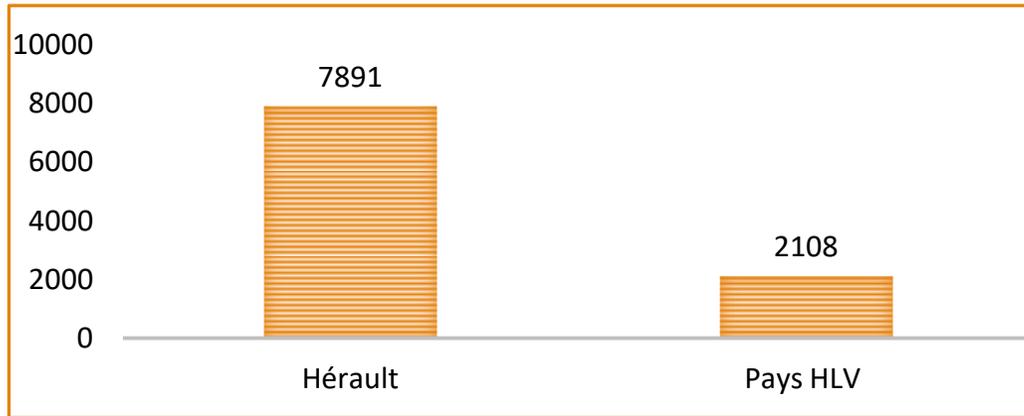
- Micro exploitations** : PBS inférieure à 25 000 euros
- Petites exploitations** : PBS comprise entre 25 000 et inférieure 100 000 euros
- Moyennes exploitations** : PBS comprise entre 100 000 et inférieure à 250 000 euros
- Grandes exploitations** : PBS supérieure ou égale à 250 000 euros

La surface agricole utile (SAU) comprend les terres arables, la surface toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

PBS : la production brute standard décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique

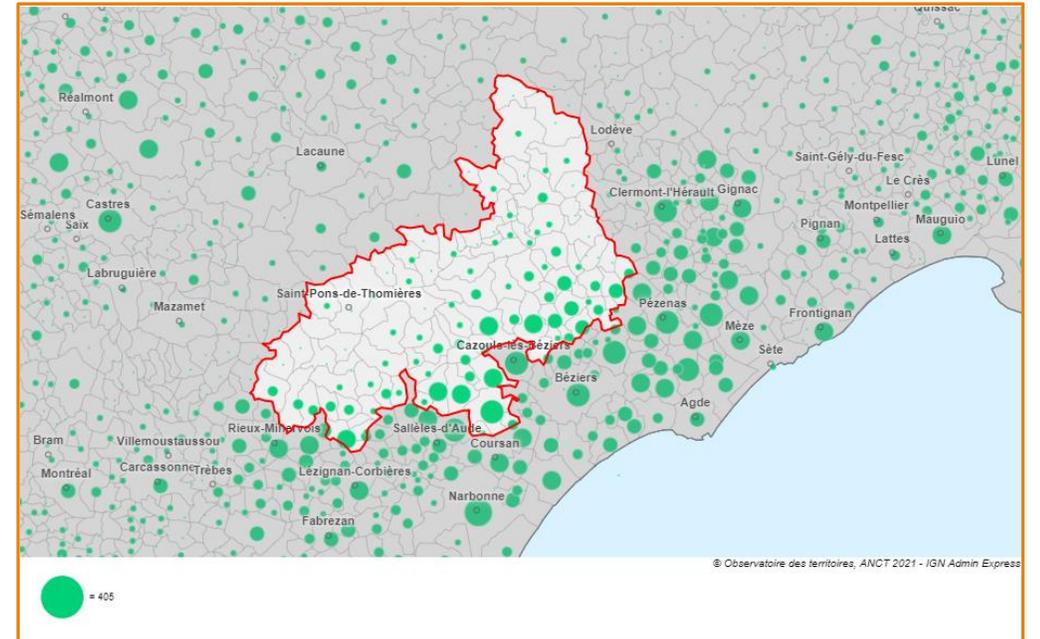
Sur le territoire du Pays en 2020, la SAU est de 44798 ha au total, soit 23,3% du territoire. Cette surface agricole utile est en constante diminution avec -4% sur la dernier décennie et -1,43 en France.

Les exploitations agricoles



Nombre d'exploitations agricoles en 2020

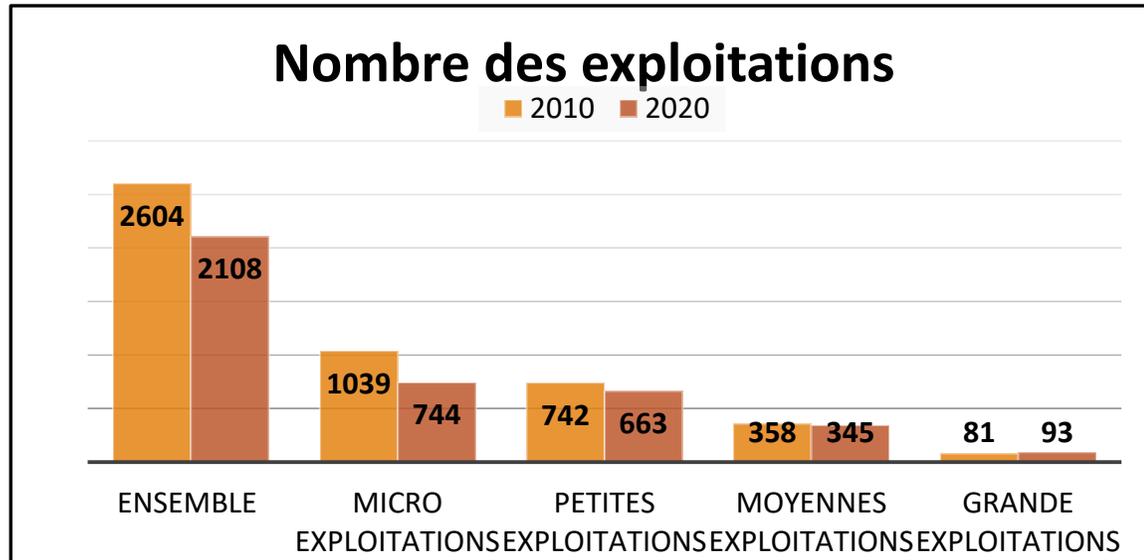
- ✓ En 2020 sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2108 exploitations agricoles sont recensées, elles représentent 26,7% des exploitations du département de l'Hérault.
- ✓ Le nombre d'exploitations par commune est beaucoup plus important en plaine qu'en Haut Languedoc et dans l'Est du Pays ; elles se trouvent en effet principalement dans la partie vignobles.



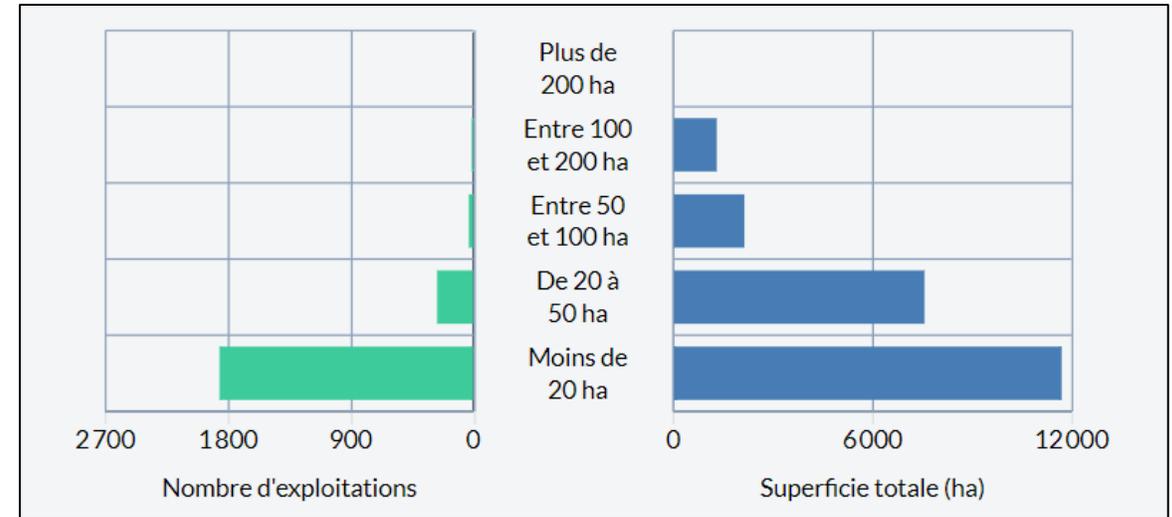
Observatoire des territoires, Agreste- Recensement agricole 2010 et estimations pour les données non diffusables

Répartition des exploitations agricoles sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2010

La taille des exploitations



Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des Exploitations selon la classe de superficie (AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010)

Nombre et superficie des exploitations en 2010

- ✓ Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 19% sur le PHLV.
- ✓ A noter, la forte baisse des micro-exploitations avec -28% entre 2010 et 2020.

- ✓ La surface agricole utilisée (SAU) moyenne par exploitation agricole est 17 ha (19ha en Hérault, 29 ha en Languedoc-Roussillon et 53ha en France).
- ✓ Les SAU sont très inégalement réparties en fonction des types d'exploitations : les plus grandes SAU sont observées chez les exploitations des grandes cultures (SAU moyenne = 80 ha), puis on trouve les exploitations mixtes (26 ha) et viticoles (20 ha), les petites SAU étant observées chez les exploitations arboricoles (6 ha) et des cultures maraichères (2 ha).

Le foncier agricole

❑ Foncier non-bâti communal

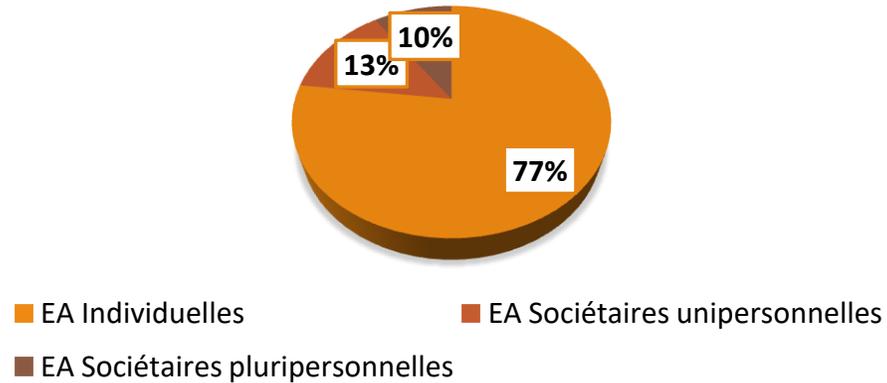
- ✓ D'après les informations recueillies grâce au questionnaire, quasiment toutes les communes possèdent du foncier non-bâti. Parmi les 81 communes interrogées, 88% ont en effet répondu «OUI» à la question « *votre commune est-elle propriétaire de foncier non-bâti ?* ».
- ✓ Les réponses au questionnaire ont mis en évidence la problématique d'un foncier morcelé et de petite taille. Ces parcelles peuvent ainsi aller de quelques ares ou hectares.
- ✓ Dans de nombreuses communes, ce foncier est à l'abandon et la nature commence à reprendre ses droits.
- ✓ Il apparaît donc qu'un grand nombre de communes possèdent du foncier non-bâti, toutefois, ces parcelles ne sont pas toujours facilement mobilisables en raison de la composition des sols et de la topographie des terrains.

❑ Foncier non-bâti privé à l'état d'abandon

- ✓ 84% des communes ayant répondu au questionnaire confirment la présence du foncier non-bâti privé à l'état d'abandon, sur leur territoire.
- ✓ le désintérêt et le manque de connaissances sur la question représentent un frein à l'obtention d'un portrait exhaustif du foncier. Certaines communes ont même indiqué ne pas être concernées par des problèmes de foncier non-bâti privé à l'état de friche.
- ✓ Une pression foncière importante existe ce qui entraîne une revalorisation ou un rachat rapide des terres dès lors qu'elles se retrouvent en vente.
- ✓ Un foncier morcelé, de petites surfaces, souvent en pente et où poussent des buissons voir des arbres sont des éléments qui reviennent fréquemment.

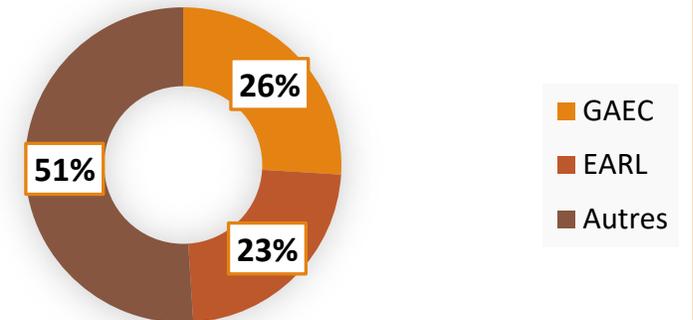
Le statut juridique des exploitations

Statut juridique



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019,MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des exploitations agricoles (croisement SISAL/COTNS)

EA Sociétaires



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019,MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des exploitations agricoles (croisement SISAL/COTNS)



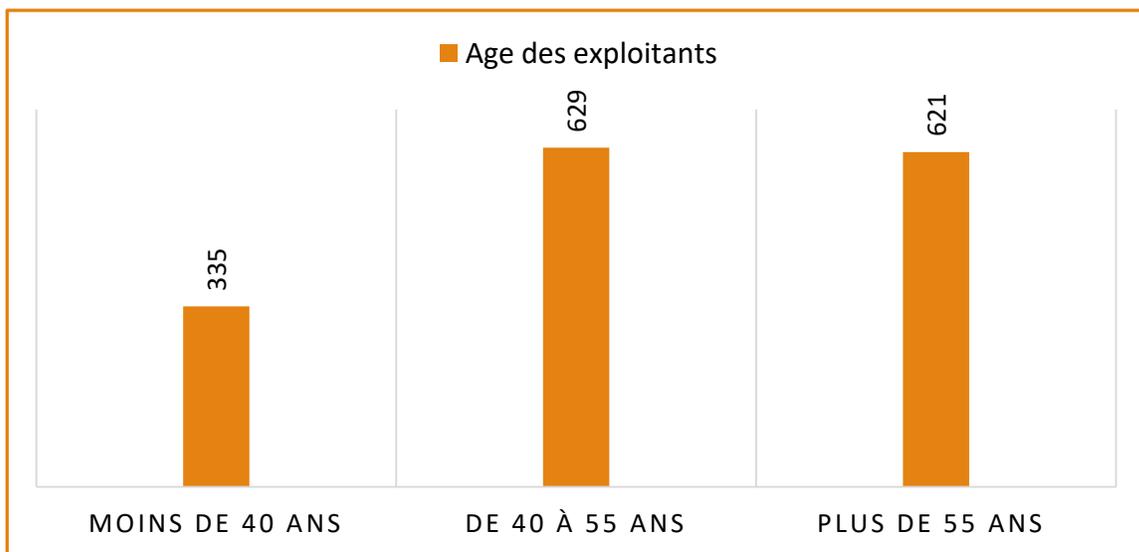
EA : Exploitation Agricole
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

En 2019, la majorité des exploitations ont un statut juridique individuelle (77%), suivi par celles en sociétaire unipersonnelle (GAEC et EARL) (13%) et sociétaire pluripersonnelle à 10%.

Des petites exploitations, faibles économiquement

- ❖ Les exploitations agricoles du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont de petites exploitations de moins de 20ha, économiquement faibles, 70% des exploitations ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €. Seulement, 4,4% des exploitations (essentiellement des gros domaines) ont un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 €.
- ❖ Les chiffres d'affaires les plus importants sont essentiellement les exploitations viticoles et mixtes, tandis que, les exploitations de cultures maraichères présentent les plus faibles chiffres d'affaires.
- ❖ Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles le foncier non bâti est disponible, mais il n'est pas mobilisé voire pas facilement mobilisable en raison de la composition des sols et de la topographie des terrains.
- ❖ Dans un objectif d'autonomie alimentaire pour différentes denrées de base. Cela implique de soutenir la diversification des exploitations vers la production de ces aliments et de relocaliser les facteurs de production notamment la terre, le travail et le capital.

Le profil des exploitants



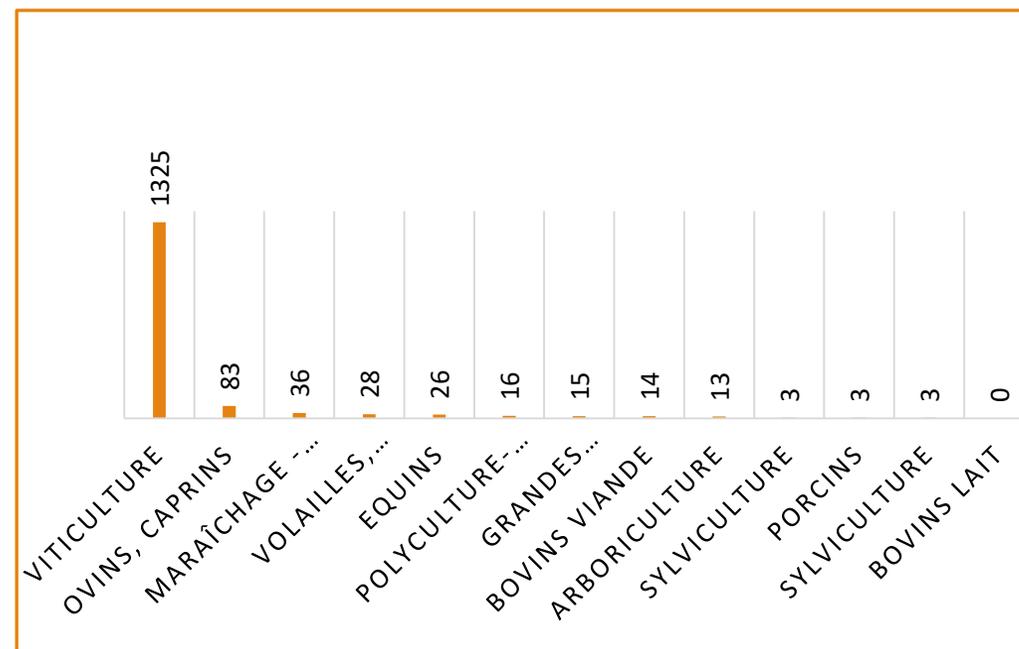
Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019. MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des cotisants non salariés (COTNS)

Age des exploitants sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2019

➤ 4/5 des exploitants ont plus de 40 ans en 2019 et 85% pratiquent de la viticulture



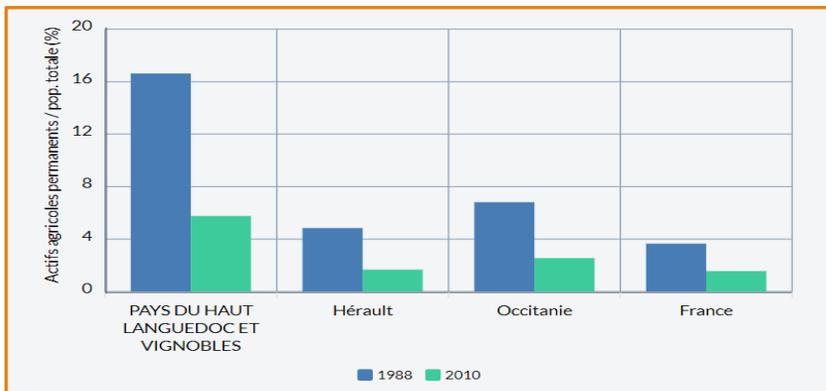
CS: cotisant solidaire, est en France une personne physique exerçant le métier d'agriculteur sur une petite surface. Il s'agit d'un statut juridique. Ce statut implique des cotisations à l'organisme de protection sociale des agriculteurs.



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019. MSA/ traitement ODR-CRAO fichier des cotisants non salariés (COTNS)

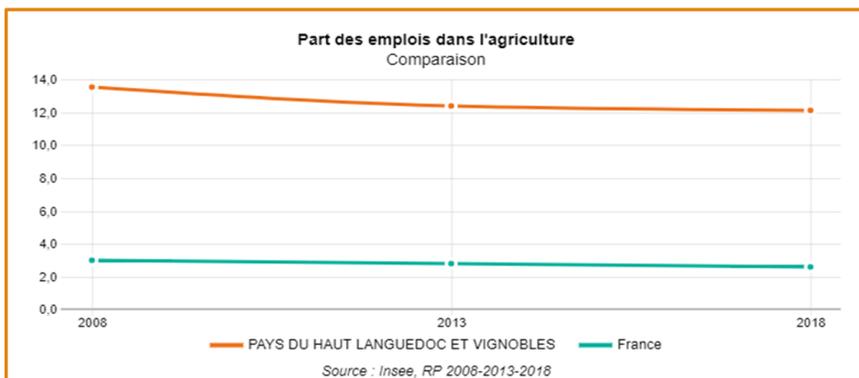
Répartition des chefs d'exploitation (hors CS)
par orientation de production (ATEXA) en 2019

L'emploi agricole

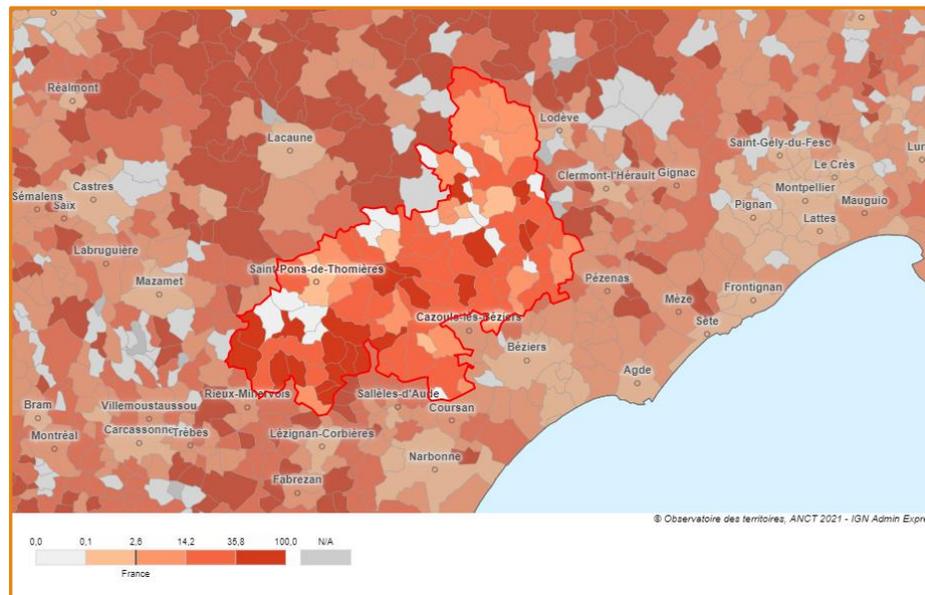


Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des Actifs agricoles permanents (AGRESTE, Recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010) et de la Population totale (INSEE, 1er janvier 2017)

Part des actifs agricoles permanents/ population totale



Comparaison de la part des emplois dans l'agriculture au Pays Haut Languedoc et Vignobles /France



Observatoire des territoires, Insee, RP 2008-2013-2018

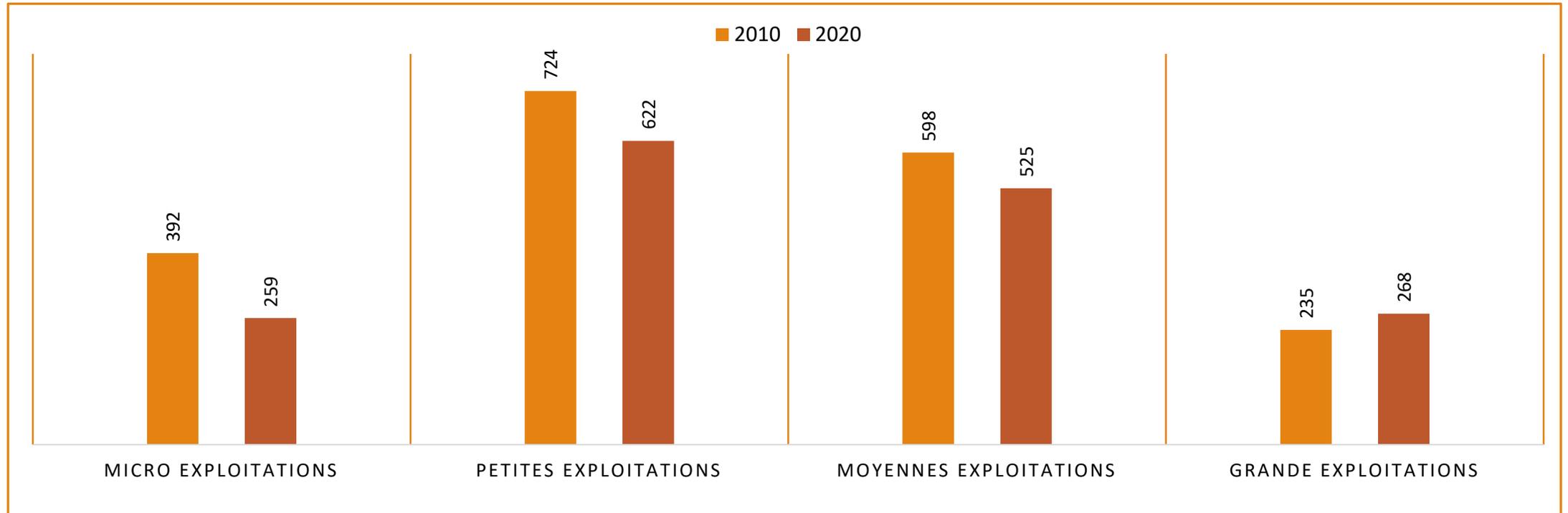
Part des emplois dans l'agriculture



L'indicateur présente la part d'emploi au lieu de travail dans le secteur de l'agriculture.

La part des emplois dans l'agriculture est importante sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, principalement dans la plaine. La part des agriculteurs dans l'emploi au Pays Haut Languedoc et Vignobles a diminué depuis les années 80 mais elle reste supérieure à celle de Département, de la Région ou de la France.

L'équivalent temps plein



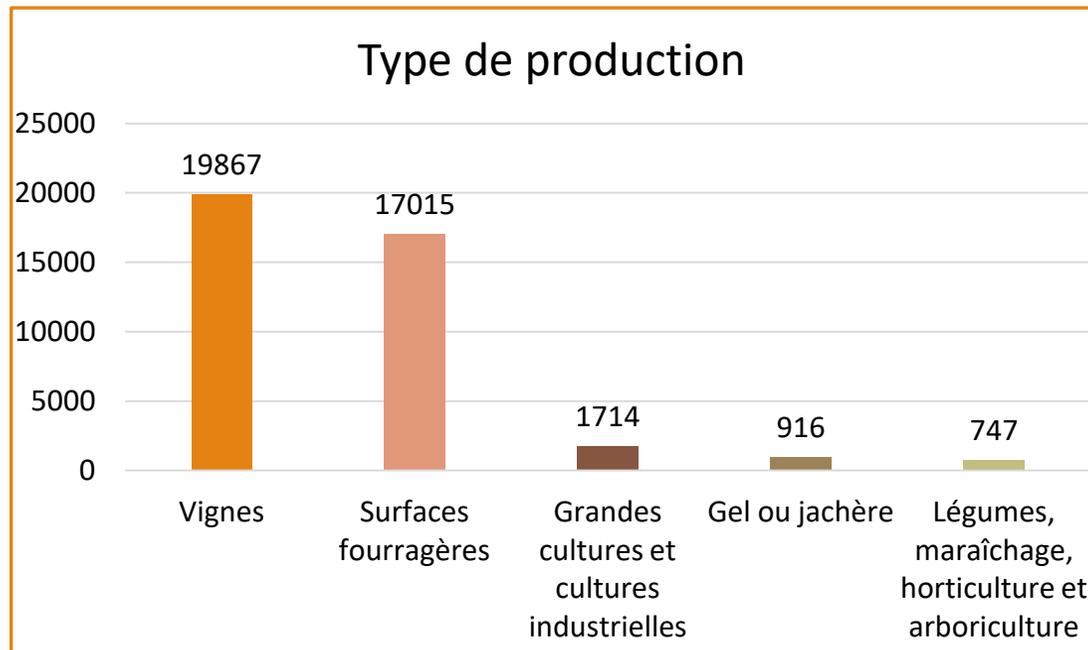
RGA 2010, 2020

Evolution de l'équivalent temps plein en agriculture sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour 2010/2020



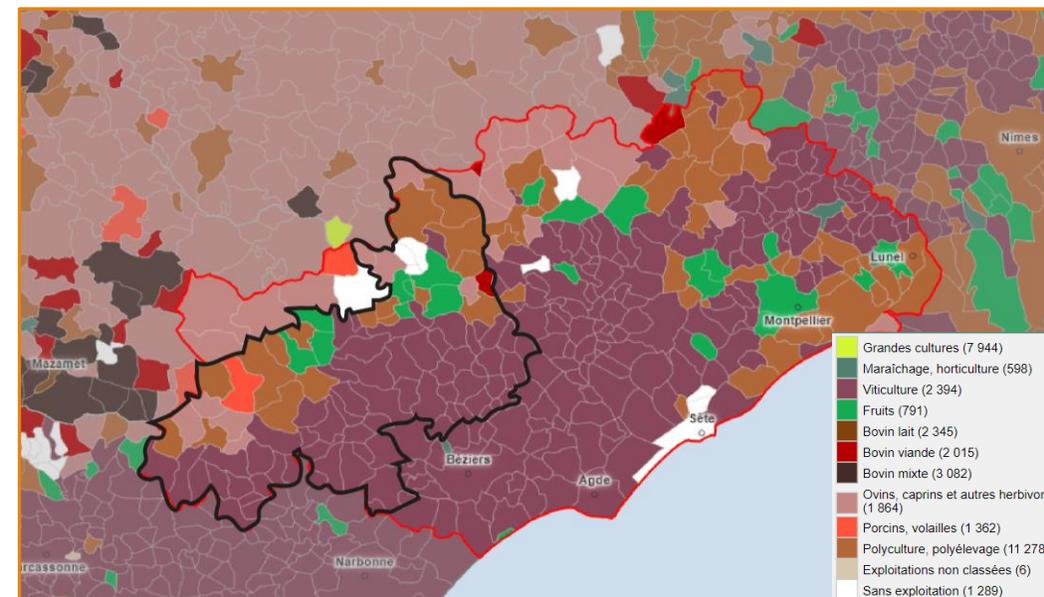
ETP : L'équivalent temps plein, correspond à une activité exercée sur la base d'un temps plein soit à hauteur de la durée légale.

La production agricole



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019

Répartition des surfaces par groupe de cultures (en hectare)
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



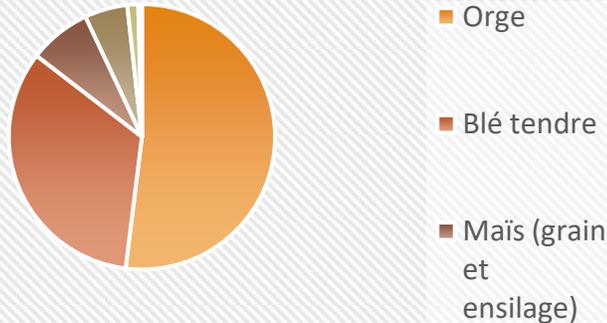
Agreste - Recensements agricoles (RA), 2020

Spécialisation de la production agricole en 2020
Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

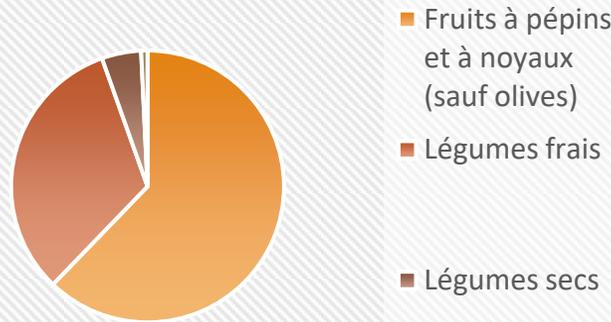
50% d'exploitations pratiquent la viticulture, 42% pratiquent des cultures fourragères, il y a moins de 5% d'exploitations en maraichage et seulement quelques exploitations céréalières et en arboriculture.

Les types de production (culture)

Grandes cultures et cultures industrielles (qx)



Fruits et légumes (qx)

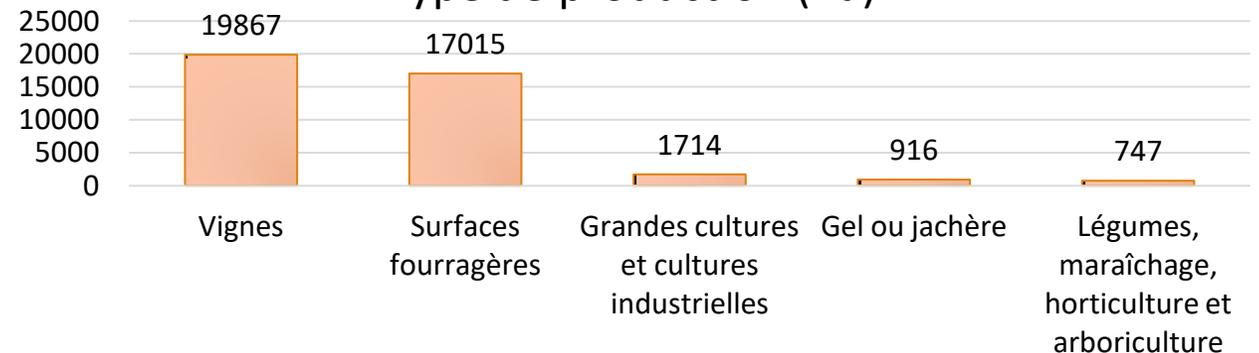


Fourrages (qx)



- ✓ Les surfaces fourragères au Pays Haut Languedoc et vignobles représentent 40% de la SAU totale, elles sont des prairies permanentes à 57%.
- ✓ Les grandes cultures représentent principalement l'orge et le blé tendre. L'arboriculture sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles concerne surtout les fruits tels que la pomme, la cerise et la châtaigne.
- ✓ Des cultures spécifiques et identitaires existent, comme le marron d'Olargues, le navet de Pardailhan, le pois-chiche de Carlenca...

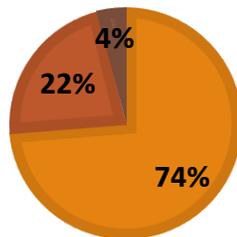
Type de production (ha)



Les types de production (élevage)

LAIT (HL)

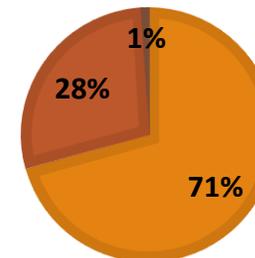
■ Lait de brebis ■ Lait de chèvre ■ Lait de vache



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019, BDNl

VIANDE (TEC)

■ Viande de volailles ■ Viande porcine ■ Viande ovine



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019, BDNl

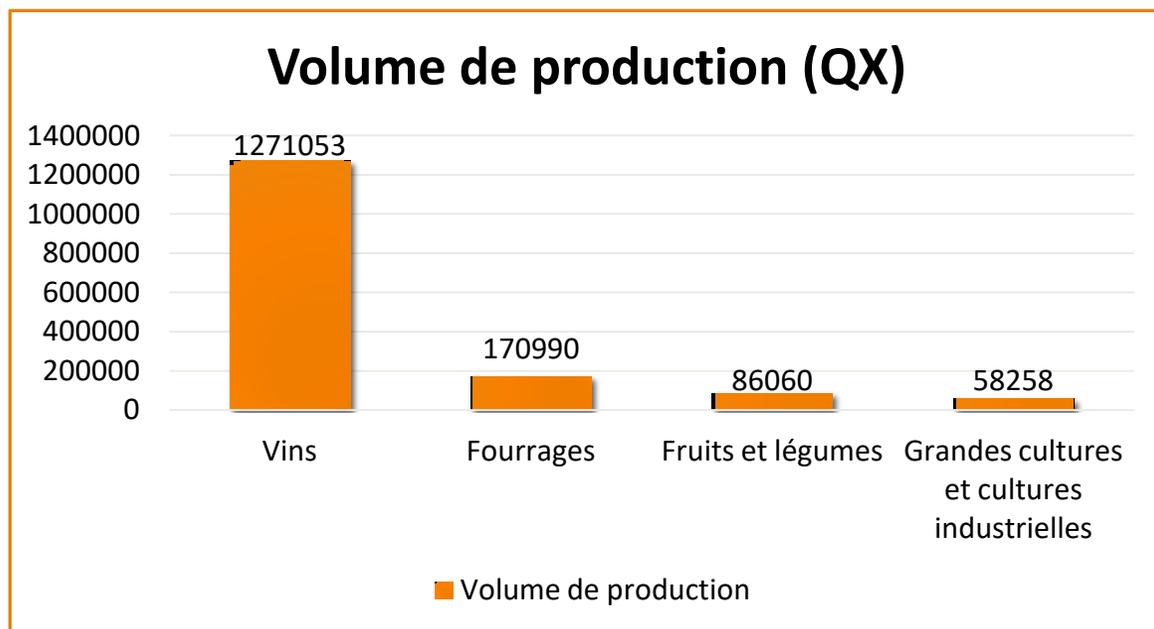
Lait de brebis	11116 HL
Lait de chèvre	3396 HL
Lait de vache	591 HL

Autres produits animaux	Volume de production
Œufs	553 milliers d'œufs
Miel	53 780 Kg

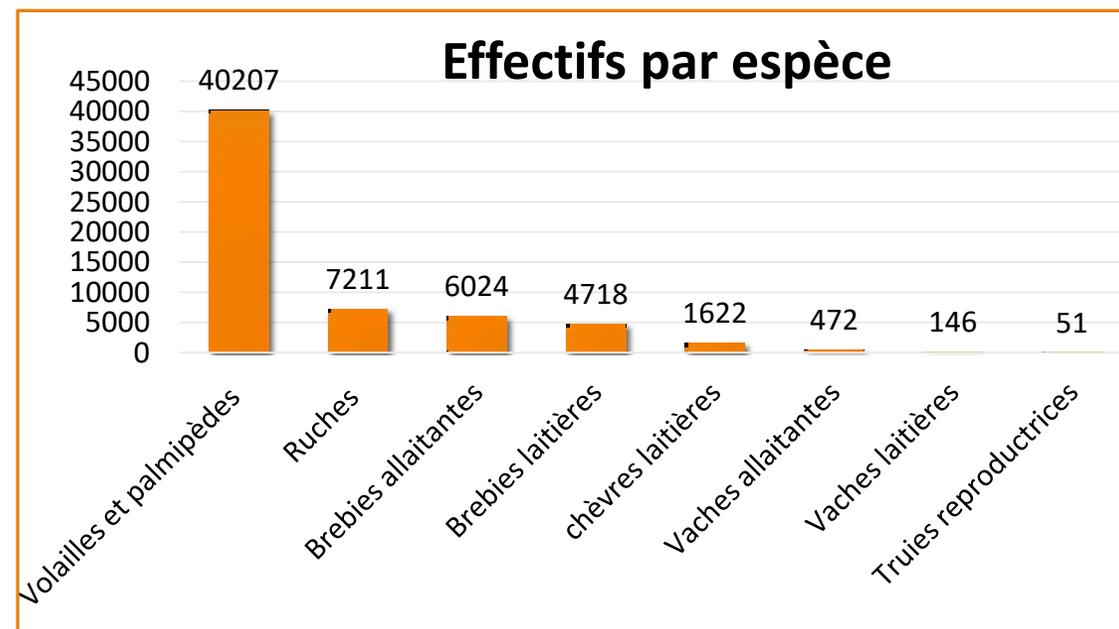
Viande de volailles et palmipèdes	239 TEC
Viande porcine	96 TEC
Viande ovine	3 TEC

TEC: La tonne équivalent-carcasse est une unité de poids employée pour mesurer des quantités industrielles de viandes.

L'estimation des volumes de production et les effectifs par espèces



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019



Source: Chambres d'agriculture d'Occitanie, 2019

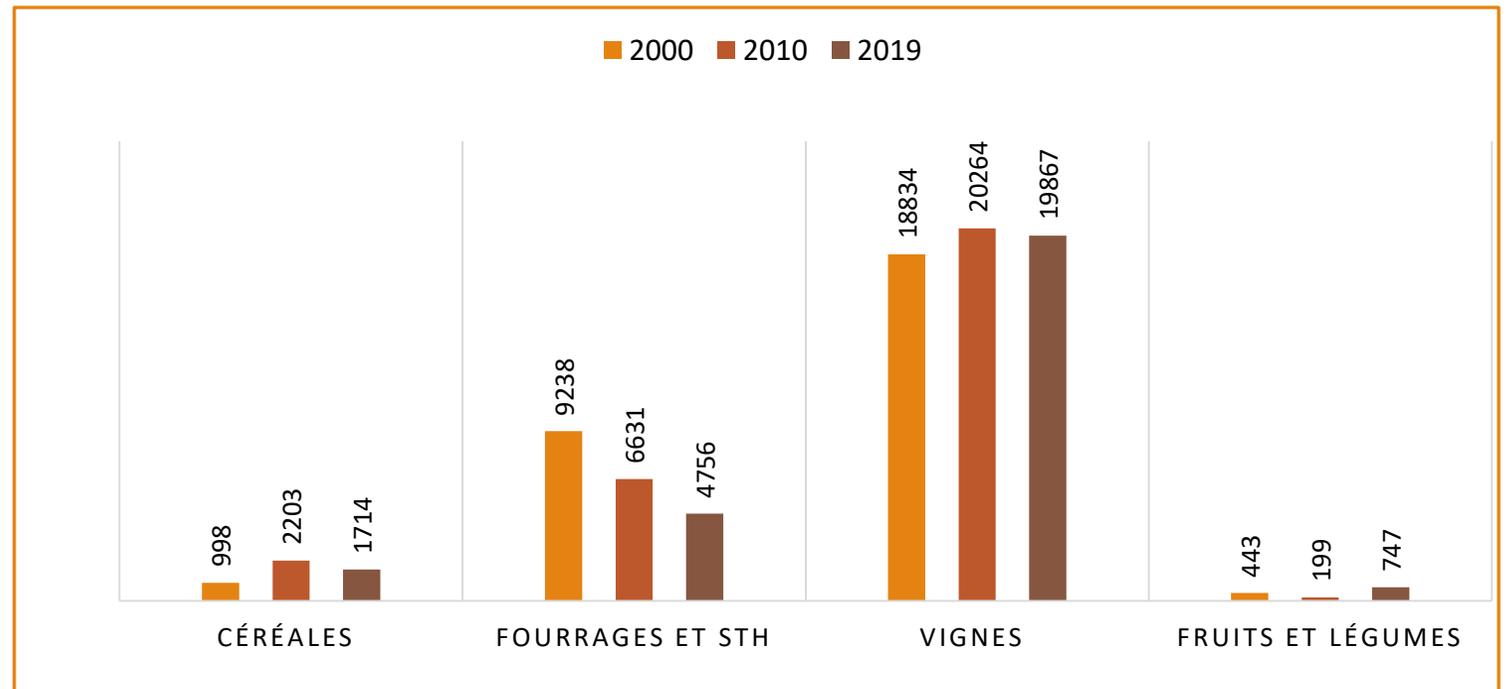
Les volumes de production et les effectifs par espèces estimés en 2019, sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



Ces données sont des estimations calculées à partir des données départementales et des surfaces et effectifs évalués précédemment, les chiffres présentés sont très approximatifs.

L'évolution de la surface par type de culture (2000-2010-2019)

Malgré la faiblesse de la production maraîchère et fruitière sur un territoire tourné vers la viticulture, cette production a légèrement augmenté au cours de la dernière décennie sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Elle est aussi accompagnée par une baisse des surfaces fourragères.



RGA 2000, 2010, 2019

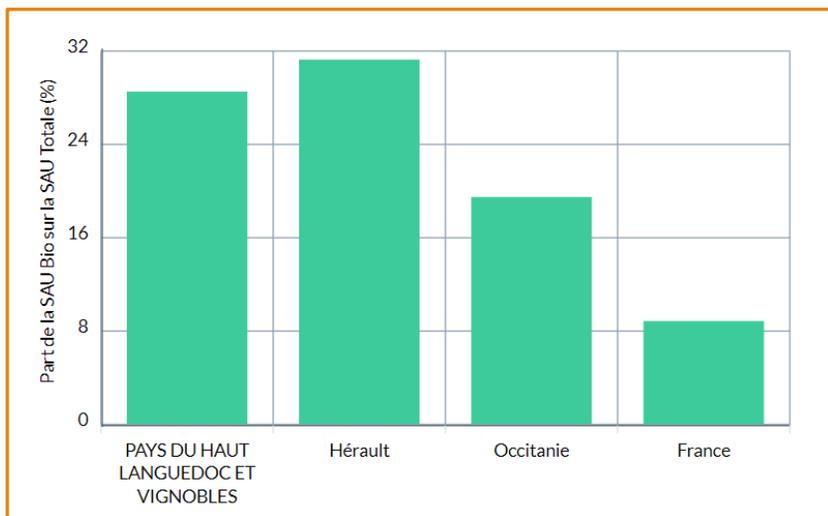
Évolution de la surface par type de culture 2000-2010-2019
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

Des exploitants âgés et des exploitations monocultures (viticole)

- ❖ Sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles, 4/5 des exploitants ont plus de 40 ans et 85% pratiquent de la viticulture».
- ❖ Les paysages du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont fortement marqués par l'agriculture. Celle-ci repose essentiellement sur la viticulture, l'élevage et l'arboriculture. En montagne, l'espace est surtout consacré à l'élevage (ovins) et à la culture du châtaignier, tandis que la plaine est quasiment exclusivement réservée à la viticulture et à quelques vergers.
- ❖ Le vieillissement des actifs agricoles et l'orientation viticole du territoire, le manque de diversité et la saisonnalité de la production nourricière, sont à l'origine d'une inadéquation locale entre l'offre et la demande des produits locaux ; c'est un frein important à la relocalisation alimentaire.
- ❖ Pour répondre à la demande en produits locaux, une diversification de l'agriculture du territoire est nécessaire, par les agriculteurs déjà installés mais également par l'installation de nouveaux agriculteurs en soutenant la transmission des exploitations et en mobilisant le foncier non bâti à l'état d'abandon.

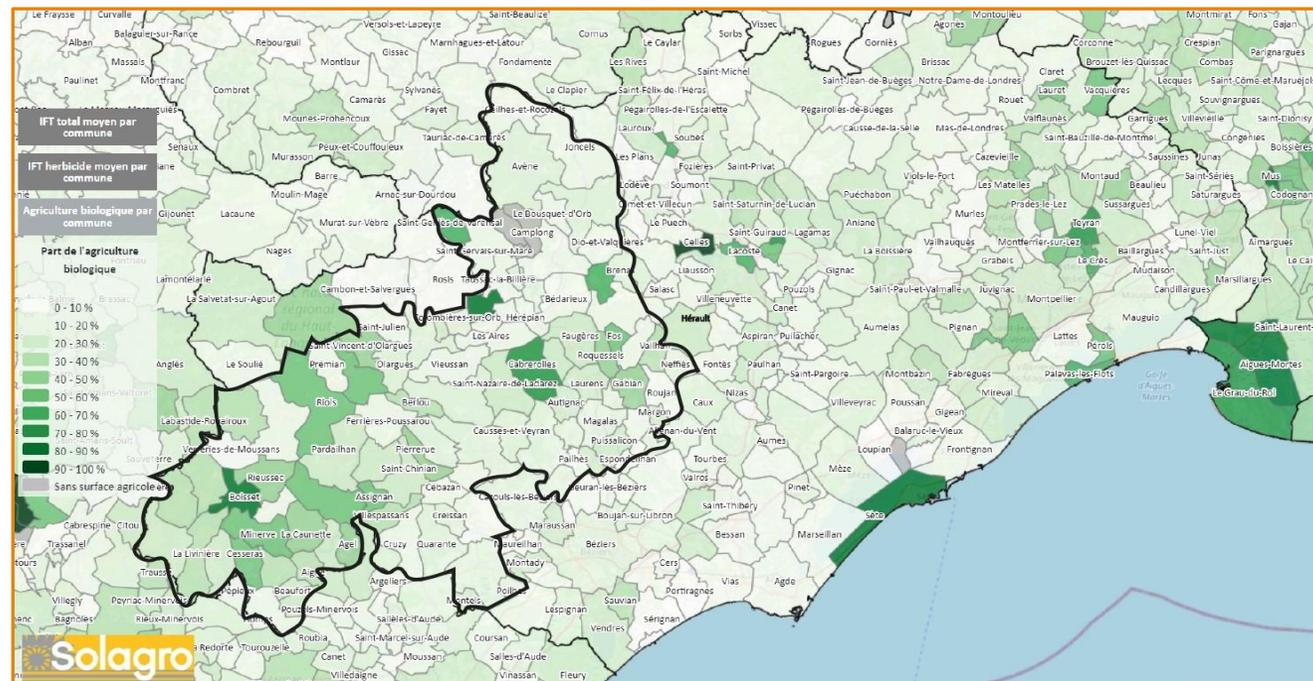
→ Axe stratégique du PAT : Accès au foncier et relocalisation de l'agriculture nourricière

L'agriculture biologique



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des données de vente de la BNvd 2021, arrêtés ministériels 2017 et 2019 et des surfaces agricoles du recensement agricole 2020

Part de la SAU Bio sur la SAU Totale- 2017

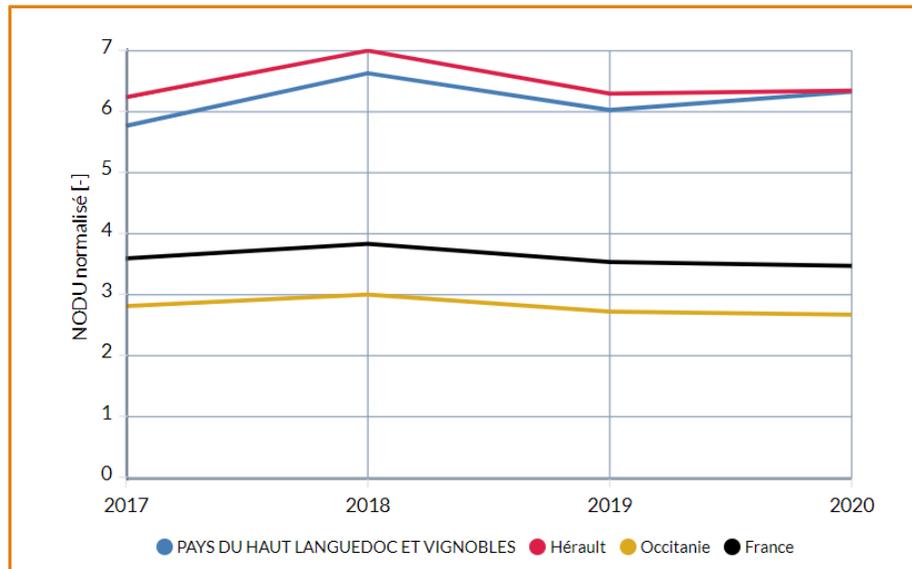


Source: RPG 2020 (IGN)/Surfaces "bio" 2020 (Agence bio, Organismes certificateurs)/Casier viticole (Douanes)/RA 2010 (Agreste)/Enquêtes pratiques culturelles en agriculture (Agreste)/Admin express 2022(IGN)/@Solagro

Part de l'agriculture biologique en 2020

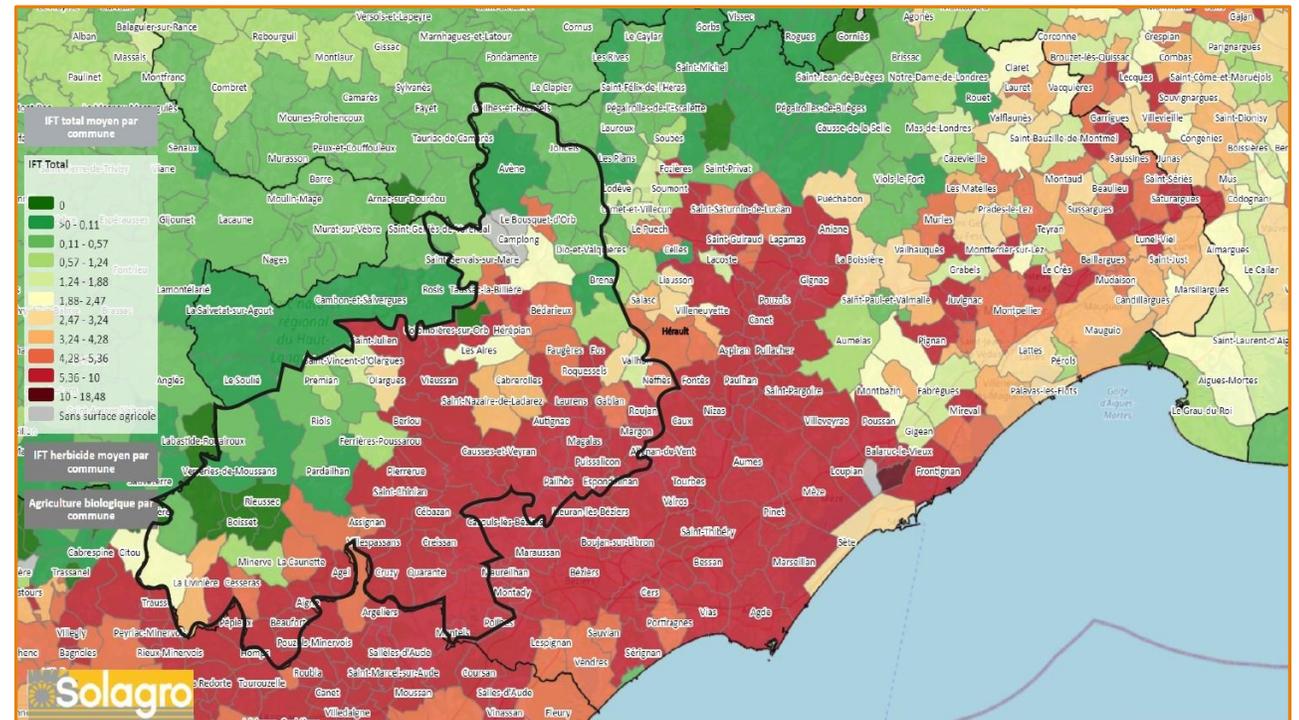
La part de la SAU en agriculture biologique au Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 28% en 2020, contre 31% à l'échelle du département, 20 % à l'échelle régionale et 9% à l'échelle nationale.

Les traitements phytosanitaires



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir des Surfaces biologiques (Agence Bio, 2019) et du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017)

Comparaison de Intensité d'usage de pesticides-2020



Source: RPG 2020 (IGN)/Surfaces "bio" 2020 (Agence bio, Organismes certificateurs)/Casier viticole (Douanes)/RA 2010 (Agreste)/Enquêtes pratiques culturales en agriculture (Agreste)/Admin express 2022(IGN)/©Solagro

L'Indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires total sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020



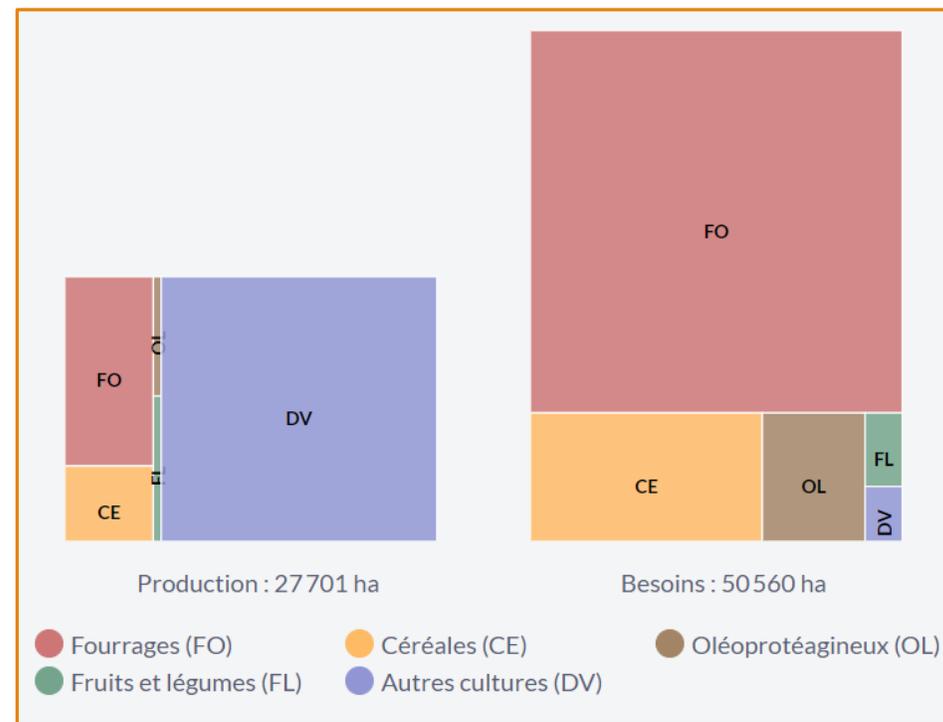
NODU : Nombre de Dose Unités, un indicateur de suivi du recours aux produits phytopharmaceutiques.

L'adéquation entre production et besoins

	Production	Besoins	Taux de couverture théorique global
PAYS DU HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES	27701 ha	50560 ha	55 %
Hérault	106369 ha	770900 ha	14 %
Occitanie	2568467 ha	2208764 ha	116 %
France	25017886 ha	20891205 ha	120 %

- ✓ Le tableau illustre des estimations brutes de production et consommation pour le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'analyse du ratio production / consommation sans prendre en compte les besoins par grande catégorie de culture peut masquer des déséquilibres importants (manques ou production excessive pour certains secteurs).
- ✓ Le diagramme illustre l'écart entre production et consommation pour le territoire avec le détail par groupes de cultures.
- ✓ Un déficit important dans la production des fourrages, des céréales et des oléagineux. Et une surproduction viticole.

27710 ha est la surface agricole utilisée en 2017



Sources : Les Greniers d'Abondance, à partir du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des Surfaces agricoles nécessaires pour couvrir la consommation de la population (PARCEL, 2019)

Adéquation entre production et besoins par types de culture en 2017

La relocalisation de l'agriculture (*estimation*)

Choix des critères:

- Population: toute
- Part de la consommation relocalisée: 100%
- Part en bio de la consommation global: 6%
- Régime alimentaire : Actuel
- Réduction gaspillage : 0%



Surface agricole actuelle
45 502 hectares



Empreinte spatiale de l'alimentation
50 561 hectares

Surface agricole nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires de la population et du territoire sélectionnés

Potentiel nourricier global



90 % des besoins alimentaires pourraient être produits sur les surfaces agricoles du territoire

Potentiel nourricier par produit



33 %
Légumes



102 %
Fruits



29 %
Grandes cultures



39 %
Elevage

> 100% = surfaces excédentaires pour répondre au besoin local

< 100% = surfaces déficitaires pour répondre au besoin local



PARCEL estime des ordres de grandeur mais ne prétend pas calculer des valeurs réelles. Il a pour objectif de fournir des estimations ayant un niveau de précision suffisant pour permettre des comparaisons.

Source: parcel-app.org 2019

Vers une agriculture relocalisée et responsable

- ❖ Les surfaces et le nombre d'exploitations en agriculture biologique ont connu une forte croissance sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles avec 28% de la SAU contre 10% en France en 2020, mais l'agriculture biologique occupe encore une place minoritaire dans le paysage agricole et agroalimentaire, et la question des conditions permettant de faciliter les transitions vers cette forme d'agriculture reste posée.
- ❖ Le challenge du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de pouvoir accompagner les agriculteurs à changer les pratiques conventionnelles et diminuer les traitements phytosanitaires, pour fournir des produits de qualité, sains, respectueux de l'environnement et adaptés aux dérèglements climatiques.

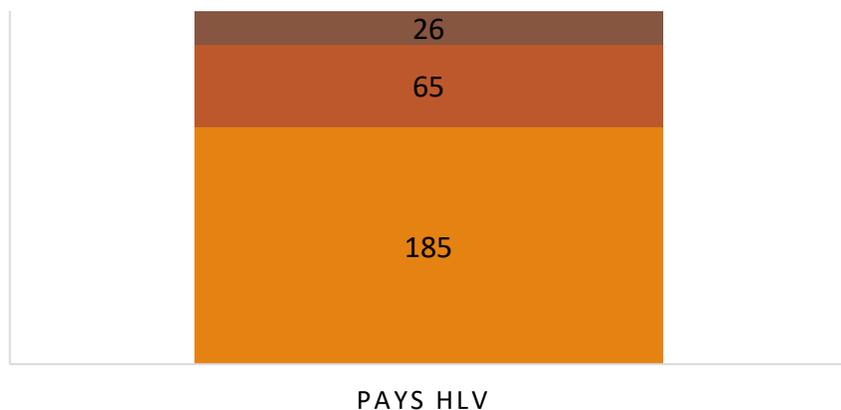
→ Axe stratégique du PAT : Vers une alimentation respectueuse de nos ressources
et adaptée aux changements climatiques

Diagnostic alimentaire

Les commerces alimentaires

TYPE DE COMMERCE

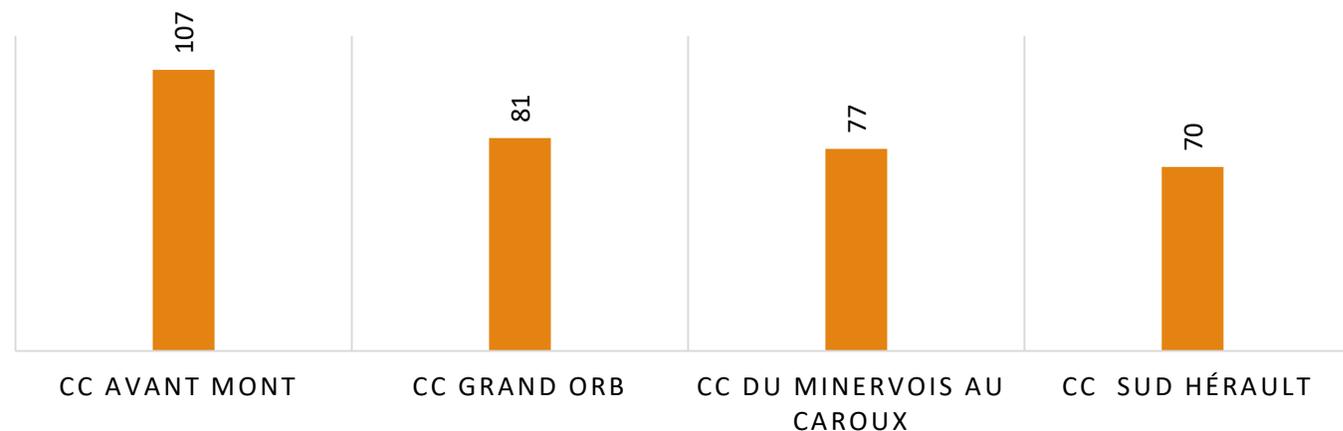
■ Restauration ■ Boulanger ■ Boucher



Source: Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, 2021

ETABLISSEMENTS DE L'ALIMENTATION

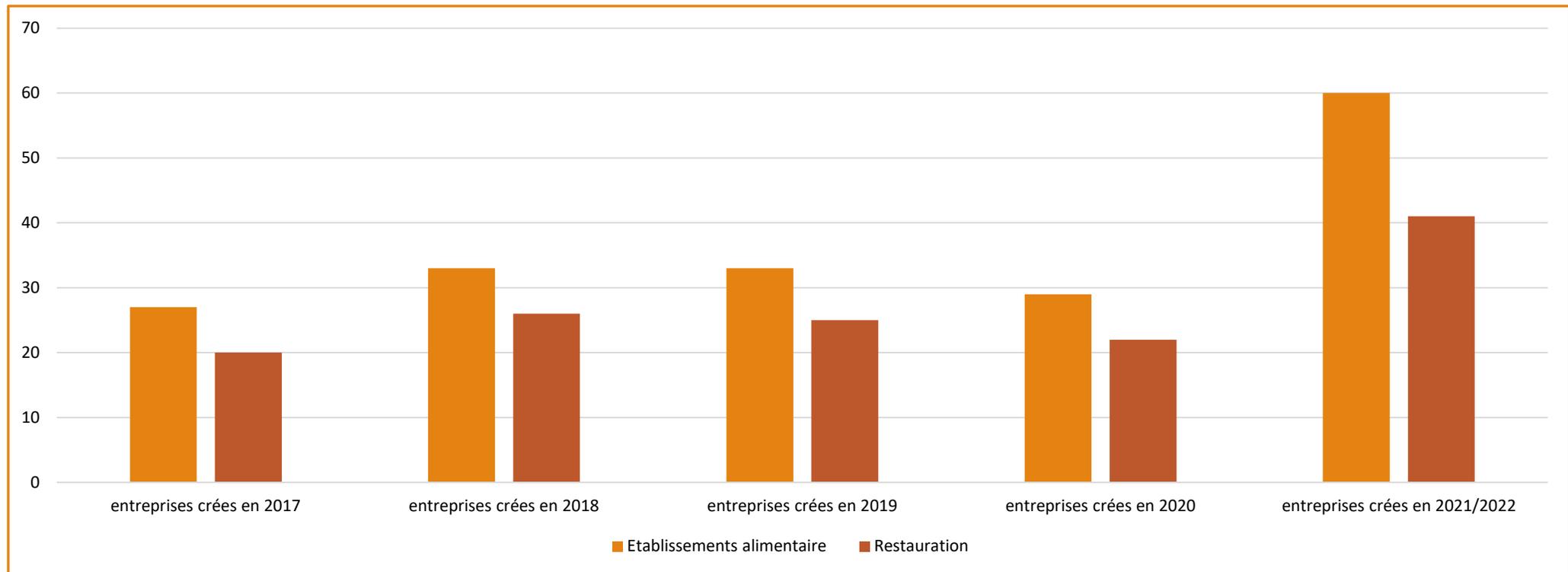
■ Etablissements de l'alimentation



Source: Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, 2021

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles compte 276 commerces alimentaires en 2021.
La communauté de communes Les Avant-Monts est la plus dynamique avec 107 commerces alimentaires (restauration, boulanger et boucher).

L'évolution du nombre d'établissements alimentaires et de la restauration 2017-2022



Source: Chambre de Métiers et de l'artisanat de l'Hérault, 2021

Évolution du nombre d'établissements alimentaire créés au Pays Haut Languedoc et Vignobles 2017-2022

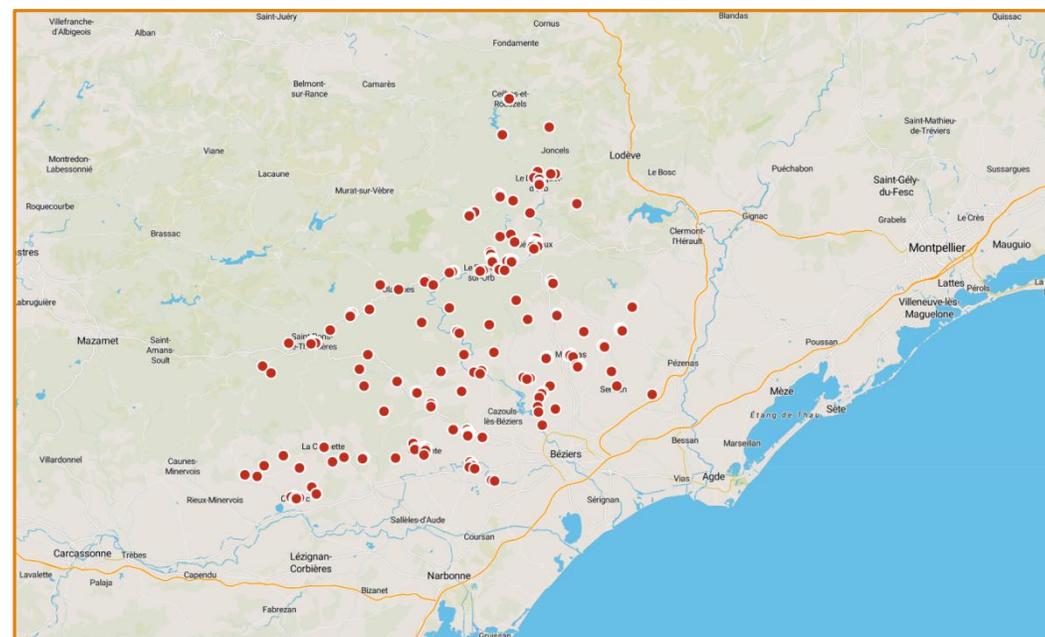
Les établissements alimentaire : boucher, charcutier, boulanger, pâtissier, fromager, poissonnier, restaurant, restauration rapide

Restauration : restaurant et restauration alimentaire



Le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé

Type de commerce	CC Grand orb	CC Avant mont	CC Sud hérault	CC Minervois au Caroux	Pays HLV
Commerce de détail indépendant d'alimentation générale	39	27	33	48	147
Commerce de détail des viandes	31	20	23	11	85
Commerce de détail de confiserie et commerces de détail alimentaires divers	18	13	13	11	55
Commerce de détail de fruits et légumes	16	5	7	10	38
Commerce de détail de vins et boissons	5	1	2		8
Commerce de détail de produits laitiers	4		3	3	10
Commerce de détail de poissons et coquillages	2	8	6	1	17
Exploitation de supérettes indépendantes	2			1	3
Agriculture, sylviculture et pêche	1	1		2	4

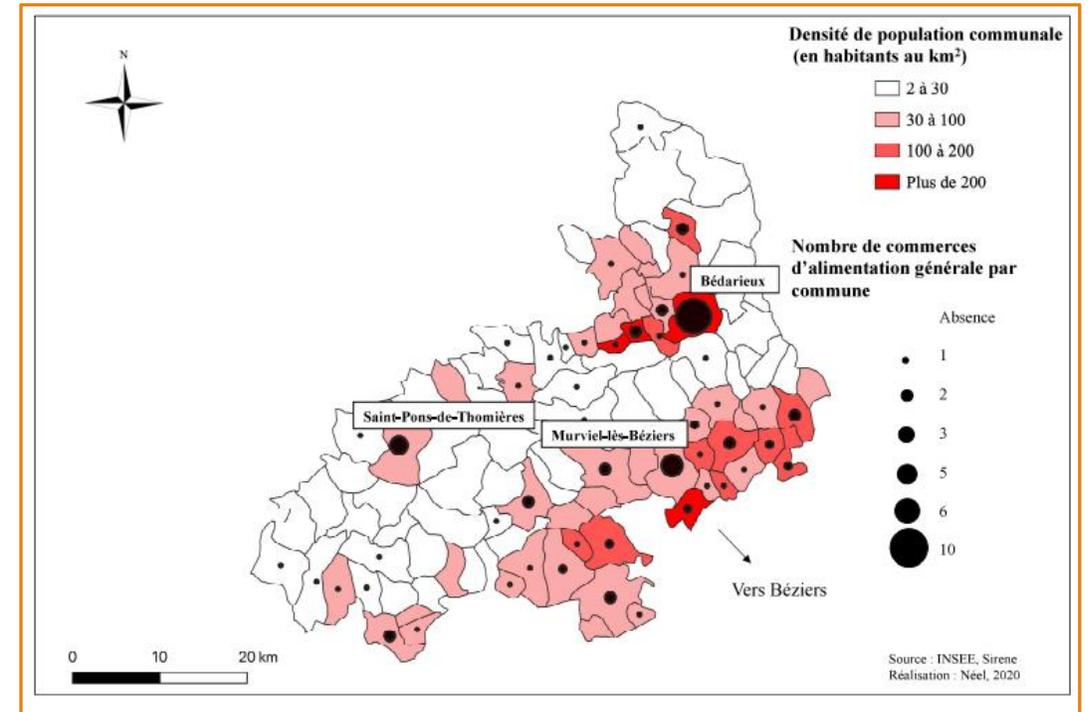


Sources: Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), 2020-2021

Les commerces de détail alimentaire de proximité ou spécialisé au Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2021

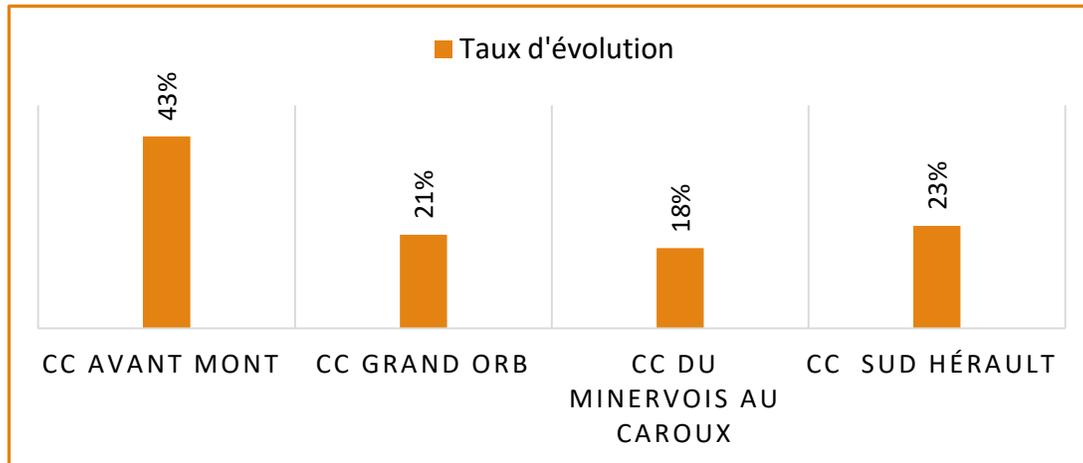
Un équipement inégal en commerces alimentaires

- ✓ Près de la moitié des communes du territoire possède au moins un commerce d'alimentation générale.
- ✓ Il y a bien évidemment une corrélation entre la densité de la population communale et l'équipement commercial ; de cette dynamique de concentration spatiale des commerces, résulte une inégale répartition des commerces sur le territoire.
- ✓ On compte sur le territoire 20 grandes surfaces, réparties sur 14 communes appartenant aux zones à forte concentration d'équipements commerciaux, notamment le bassin de vie Biterrois et le Bédaricien.



Le maillage commercial alimentaire du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020

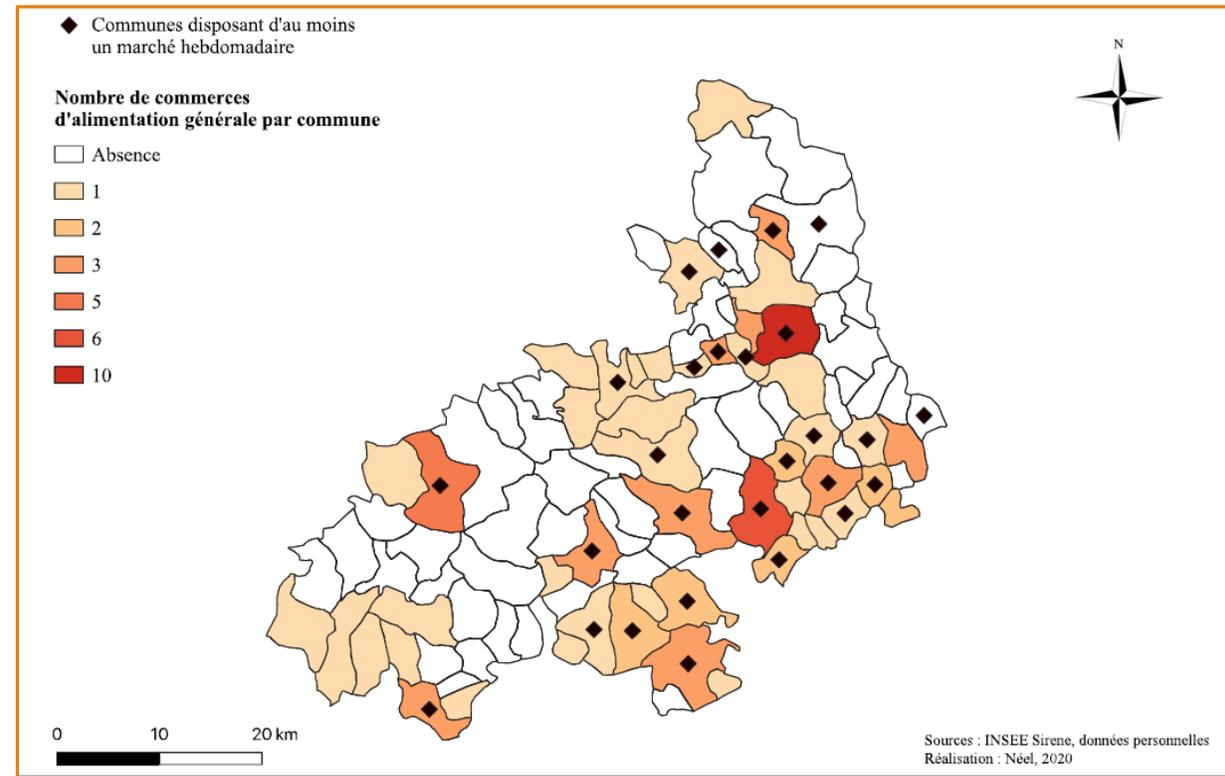
La répartition des commerces alimentaires



Source: Chambre de Métiers et de L'artisanat de l'Hérault, 2016- 2021

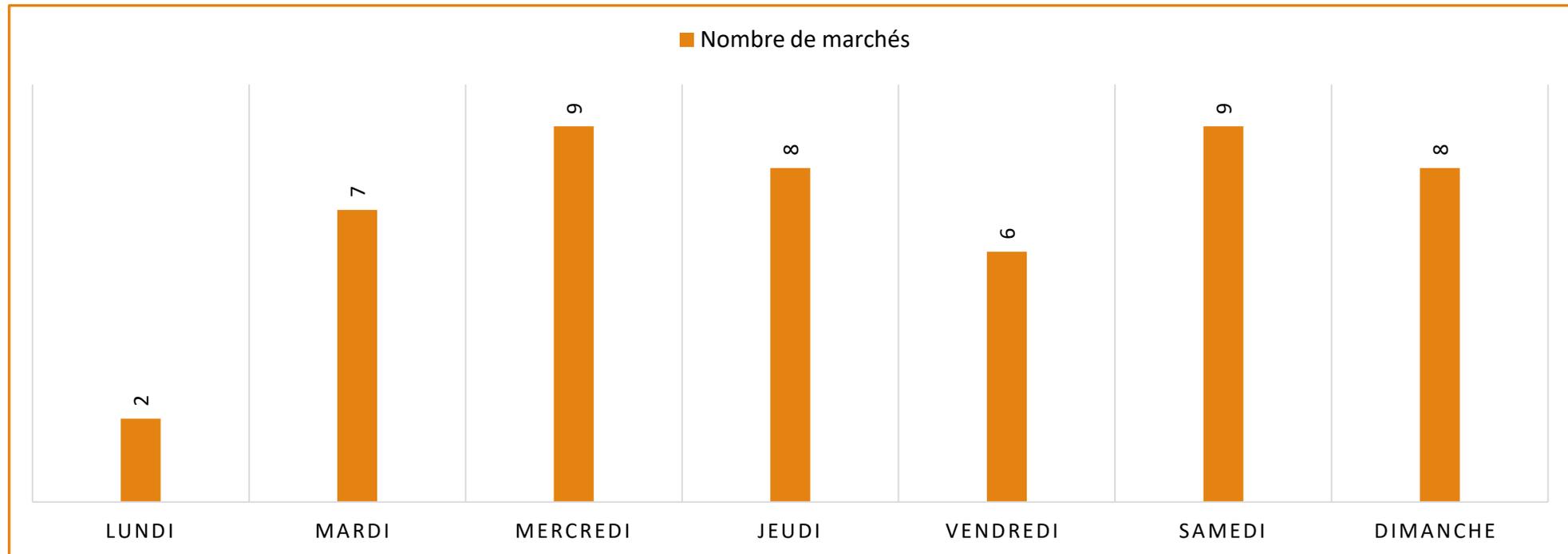
Taux d'évolution des commerces alimentaires à 5 ans

- ✓ On remarque l'absence de commerces alimentaires sur certaines zones du territoire notamment la communauté de communes du Minervois au Caroux, mais les marchés de plein vent jouent un rôle centrale dans l'approvisionnement de ses habitants.
- ✓ 27 communes disposent au moins d'un marché hebdomadaire mais leur répartition sur le territoire obéit à la même logique que celle des commerces sédentaires.



Les marchés et les commerces alimentaires du Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2020

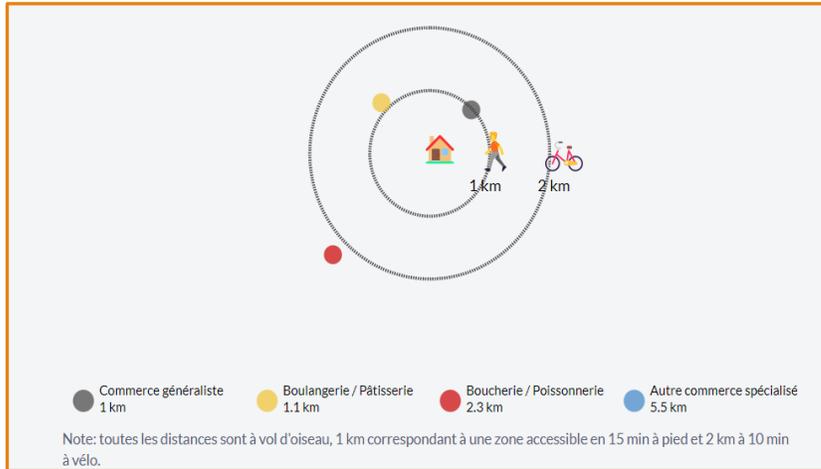
Les jours de marchés



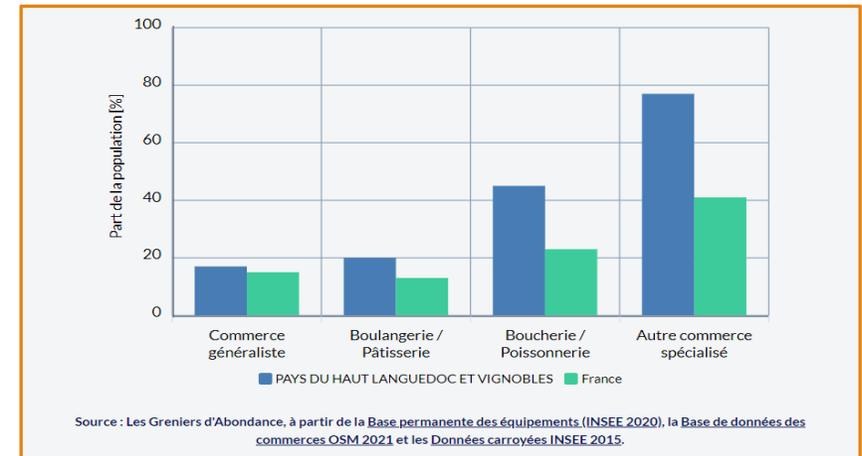
Source: Cliketik, 2022

Le nombre de marchés par jour sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles en 2022

Proximité des commerces



CC Du Minervois Au Caroux



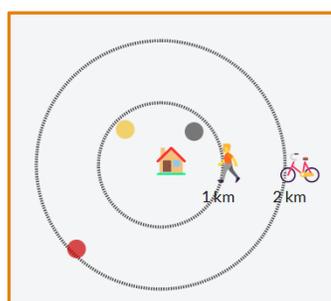
Part de la population théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires

Source : Les Greniers d'Abondance, à partir de la Base permanente des équipements (INSEE 2020), la Base de données des commerces OpenStreetMap 2021 et les Données carroyées INSEE 2015.

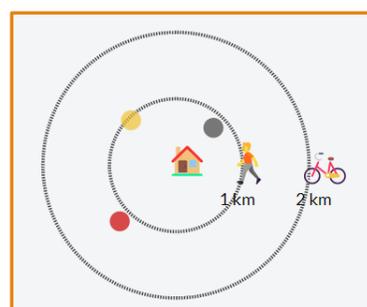
Distances moyennes aux plus proches commerces par type de commerces alimentaires



CC Grand Orb



CC Les Avants monts



CC Sud Hérault

- ✓ La voiture est considéré comme un déterminant de l'accèsibilité en milieu rural, et la non motorisation constitue une réelle difficulté pour l'accès à une alimentation de qualité ; une part importante de la population du Pays Haut Languedoc et Vignobles rencontre des difficultés de déplacement.
- ✓ 78% des habitants sont dépendants de la voiture pour faire des achats spécialisés et 43% pour se rendre dans une boucherie.
- ✓ Cette dépendance est relative selon la localisation sur le territoire ; les habitants n'ont pas le même accès aux commerces alimentaires. La communauté de communes Du Minervois Au Caroux est la moins desservie en commerces alimentaires et les habitants sont plus dépendants de la voiture.

Un paysage alimentaire diversifié

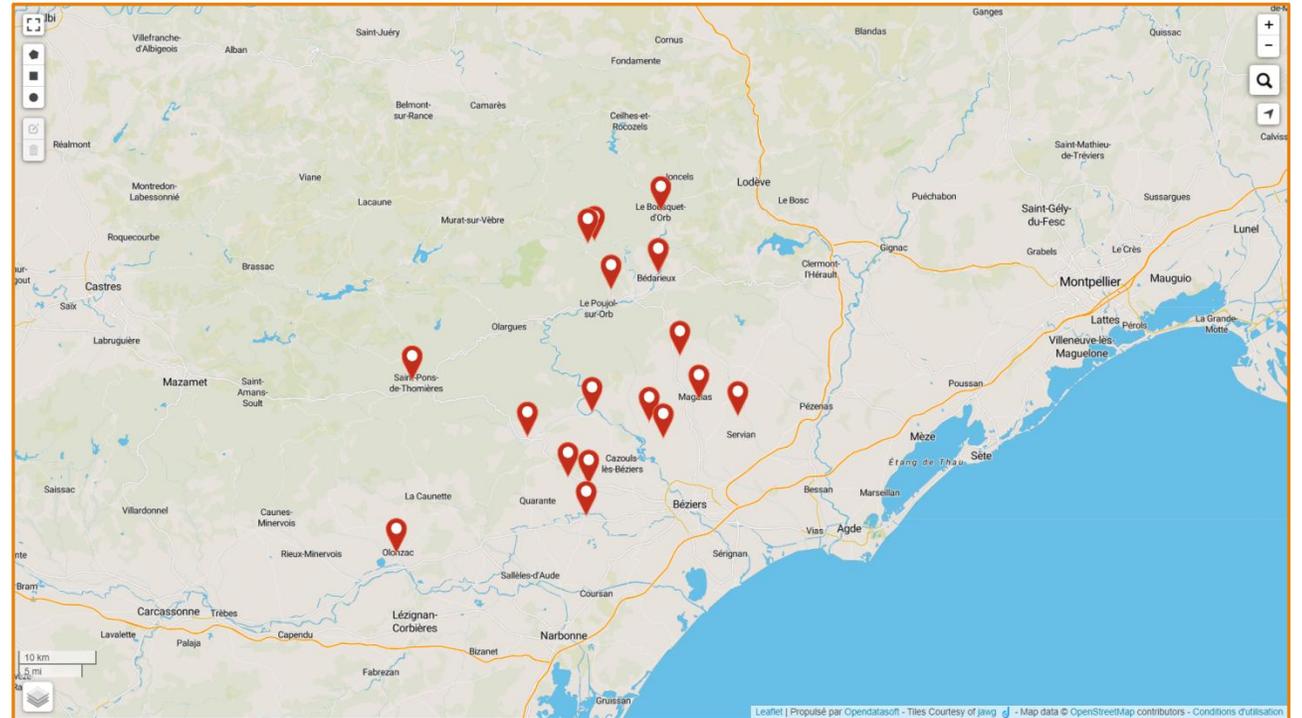
- ✓ La concentration des commerces alimentaires dans certaines zones du territoire n'exclue pas les autres zones. D'autres modes d'approvisionnement des ménages se sont développés. Les marchés de plein vent jouent un rôle central, voire essentiel, pour la diversification de l'offre et ainsi satisfaire la demande des consommateurs en termes d'alimentation de qualité dans ces zones.
- ✓ 78% des habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont dépendant de la voiture pour faire des achats spécialisés et 43% pour acheter de la viande. La voiture est considérée comme un déterminant de l'accessibilité en milieu rural, et la non motorisation constitue une réelle difficulté pour l'accès à une alimentation de qualité.
- ✓ Le commerce itinérant est un autre mode d'approvisionnement qui s'est développé afin de répondre à ces problèmes d'accès à l'alimentation ; certains commerces sédentaires effectuent ponctuellement des tournées alors que d'autres entreprises ne fonctionnent que sur ce mode de livraison itinérante.

→ Axes stratégiques du PAT : Développement et renforcement des circuits de proximité ET promotion des productions locales

Les établissements pour personnes âgées

- ✓ La part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 10,3% équivalent à 1 030 personnes.
- ✓ Nombre de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées est de 1 117 places.

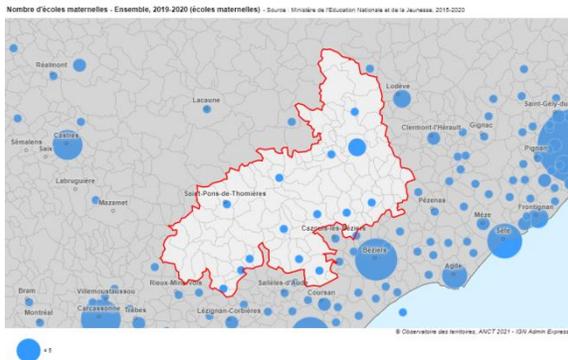
Nombre estimé de repas : **1 030**



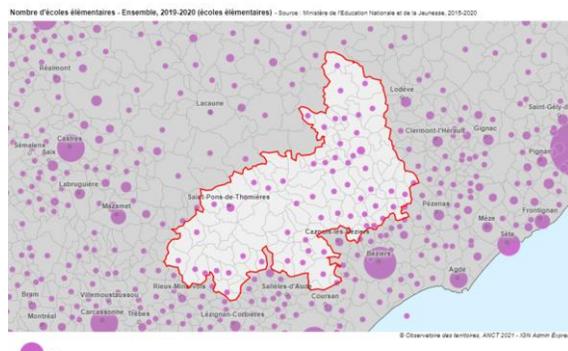
Source: Data Hérault. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de l'Hérault (EHPAD), 2021

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

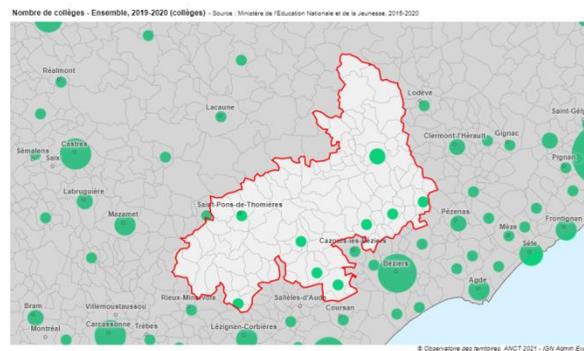
Les établissements scolaires



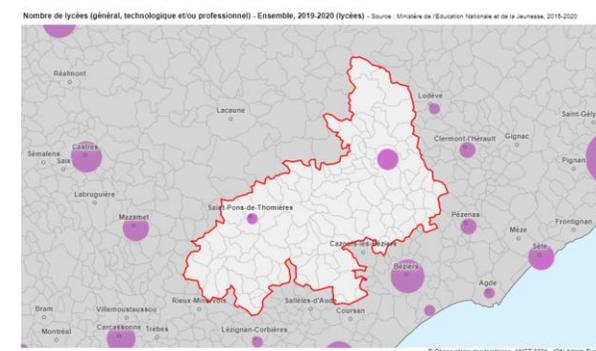
Ecoles maternelles



Ecoles élémentaires



Collèges



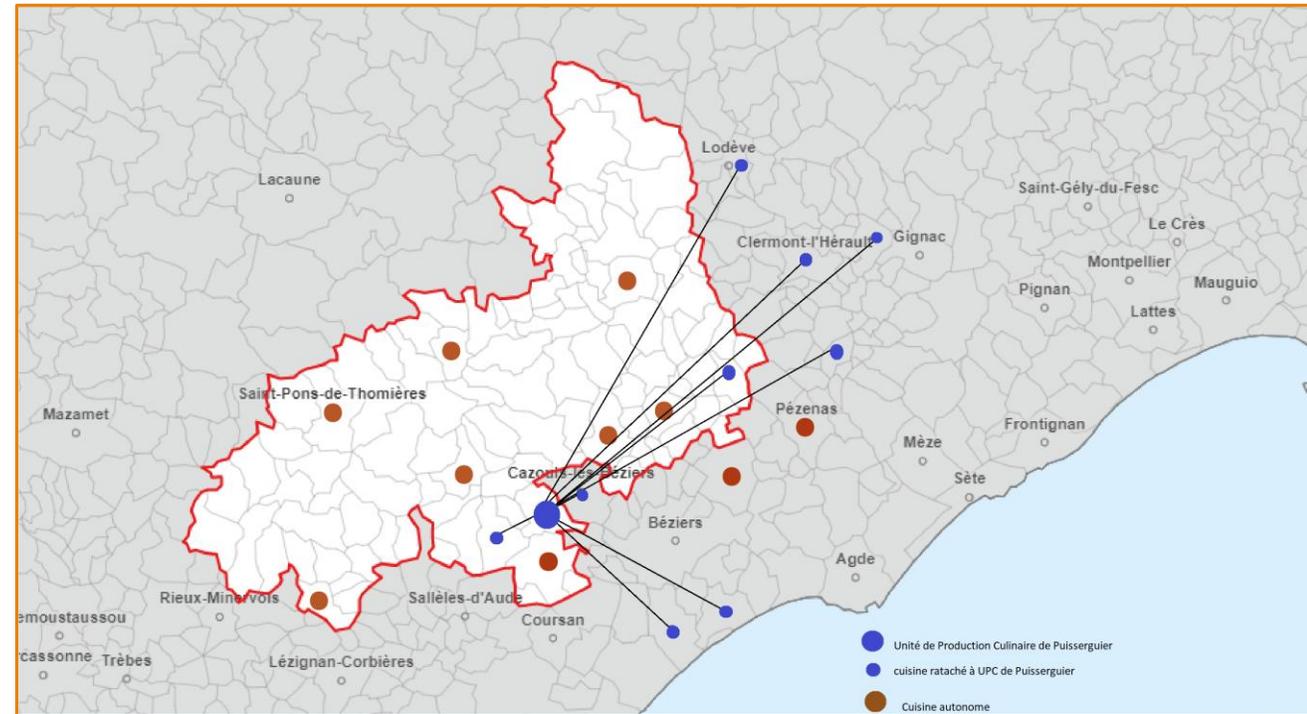
Lycées

Nombre estimé de repas : **11 186**

Etablissements	Nombre	Effectifs
Ecoles maternelles	17	1 063
Ecoles élémentaires	66	5 194
Collèges	10	3 919
Lycées	4	1 010
Total	97	11 186

La restauration collective

- ✓ Il y a 7 cuisines autonomes sur la Pays Haut Languedoc et Vignobles.
- ✓ Une cuisine centrale couvre 3 collèges sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et 6 collèges hors Pays Haut Languedoc et Vignobles.



CD34 -Direction générale Education, culture, jeunesse, Sport, Loisirs

Cuisines collectives sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le local au cœur des définitions de la qualité alimentaire

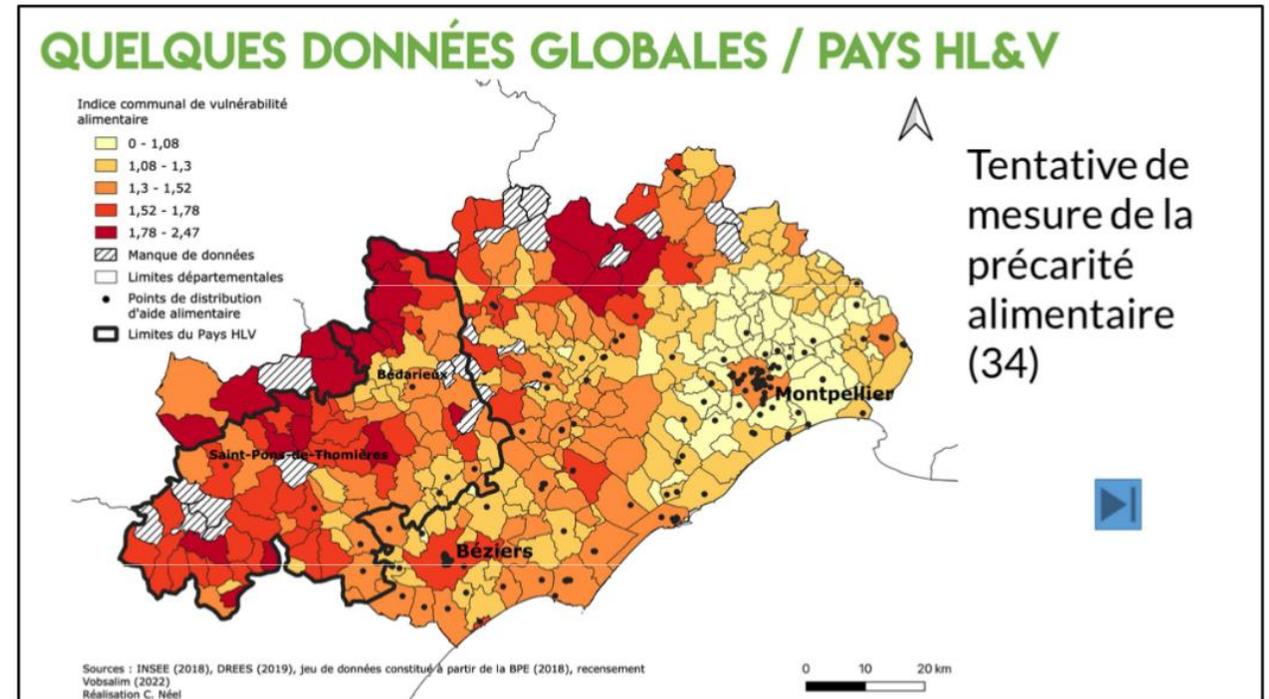
- ✓ Deux enquêtes ont été réalisées en 2011 et en 2019 sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, afin d'identifier les pratiques des consommateurs et leurs attentes.
- ✓ Les résultats de ces enquêtes démontrent la volonté des consommateurs de se tourner vers une alimentation plus qualitative et locale (production respectueuse de l'environnement, faible transformation et traçabilité garantie).

	Alimentation de qualité	Alimentation non qualitative
Production	Agriculture biologique Agriculture raisonnée	Agriculture intensive
Transformation	Peu de transformation	Ultra-transformé Transformation industrielle
Distribution	Produits dont la provenance est parfaitement connue Produits locaux, de proximité	Produits qui viennent de loin
Consommation	En accord avec les besoins nutritionnels de la personne Repas équilibrées Produits de saison	Pas de variété des produits consommés

Synthèse de la représentation de la qualité alimentaire par les acteurs enquêtés en 2011 puis 2019

La précarité alimentaire

- ✓ Cet indice permet de mettre en évidence des disparités entre espaces urbains et ruraux. Les communes où la vulnérabilité est la plus élevée sont majoritairement situées dans l'arrière-pays, dans l'espace rural isolé et elles sont souvent éloignées des dispositifs d'aide alimentaire, qui se concentrent dans les espaces urbains.
- ✓ Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est fortement marqué par la précarité alimentaire ; cette précarité renforce l'exclusion sociale des habitants.



L'indice de précarité alimentaire est calculé à partir de données prenant en compte les dimensions monétaires, socioéconomiques, de santé et de mobilité (en construction). Claire Néel – INRAE

Un territoire fortement marquée par la précarité

- ❖ Sur le plan sociologique et démographique, la force de travail et le bassin de vie sont grevés par la prégnance du chômage, de la pauvreté et par le vieillissement de la population.
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est marqué par une forte précarité liée à l'emploi, supérieure à celle observée à l'échelle nationale ; la part des inactifs est très élevée, et parmi les salariés ayant un emploi, celui-ci est fréquemment précaire.
- ❖ Le taux de pauvreté du Pays Haut Languedoc et Vignobles (20,8%) est supérieur de 6 points à la moyenne nationale, or, l'accès à une alimentation de qualité est fortement corrélé avec la précarité socio-économique.
- ❖ La surreprésentation des populations disposant de faibles ressources au Pays Haut Languedoc et Vignobles constitue un facteur de risque pour l'accès à une alimentation de qualité, en limitant le pouvoir d'achat des individus et donc son budget alimentaire.

→ Axe stratégique du PAT : La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous.

Synthèse

- ❖ Les caractéristiques du territoire Haut Languedoc et Vignobles (topographie, types d'agriculture, activités économiques, profils socio-économiques et la démographie) sont à l'origine de freins pour accéder à une alimentation de qualité. Ces difficultés d'accès sont différenciées spatialement mais aussi socialement et causent une vulnérabilité alimentaire ; elles peuvent être atténuées par la mobilisation de ressources informelles, propres aux milieux ruraux (réseaux associatifs, solidarité...).
- ❖ Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans un processus de construction d'une politique alimentaire, formalisé par l'obtention du label national « Projet Alimentaire Territorial », qui fait de l'accès à une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement pour tous un objectif prioritaire sur ce territoire.
- ❖ Dans le cadre du renouvellement du Projet Alimentaire Territorial, 6 axes d'interventions sont retenus pour 2023-2027 :
 - L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière,
 - Le développement et le renforcement des circuits de proximité,
 - La promotion des productions locales,
 - La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous,
 - Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques,
 - L'animation et la gouvernance.